

LE BRONZE ENCORE POSSIBLE

page D-1



Pour Jean-V. Dufresne, les journaux ne sont plus ce qu'ils étaient

DOSSIER

page B-1

Chômage

Lalonde n'a pas de solution

par Denis ANGERS

C'est un véritable aveu d'impuissance qu'a fait, hier, le ministre des Finances Marc Lalonde, en regard de la situation des chômeurs canadiens. Au cours d'une entrevue au SOLEIL, le ministre a reconnu qu'il n'avait "pas de solution magique" pour régler les problèmes d'emplois du million et demi de Canadiens actuellement à la recherche d'un emploi.

Qui pis est, M. Lalonde ne voit guère d'espoir avant 1986 ou 1987 et il faudra selon lui attendre la prochaine décennie avant de voir le chômage canadien se résorber véritablement. C'est en effet en 1986-1987 que devrait stopper la croissance du nombre de nouveaux travailleurs au pays, des

Lire page A-2, LALONDE

ENTREVUE EXCLUSIVE

M. Marc Lalonde: "Nous devons maintenant nous conduire correctement".



Le Soleil, Gilles Lafond

LES ARCADES

Que penser des arcades? Un lieu de rencontre pour les jeunes ou une terre propice à la criminalité? La vérité se trouve probablement entre les propos alarmistes des policiers et ceux rassurants des propriétaires de galeries de jeux vidéo.

Trois journalistes du SOLEIL se sont intéressés au phénomène des arcades. Louise Lemieux est allée voir les jeunes, ardents consommateurs de Miss Pac Man, de Popeye ou de la chenille Centipède. Marie Caouette fait le point sur les divers règlements municipaux en vigueur et sur l'opposition systématique que mènent les propriétaires d'arcades devant les tribunaux. Un policier de la police-jeunesse de Québec confie à Michel Truchon les dangers de délinquance qui guette les assidu(e)s des arcades. Finalement, un travailleur social qui s'occupe des délinquants, fera le point sur ce phénomène.

A compter de lundi dans LE SOLEIL



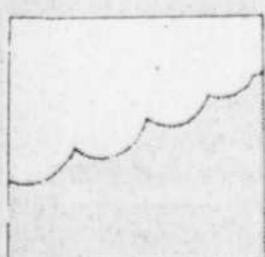
ARTS

Dans le cahier des arts, cette semaine, le chanteur français Yves Duteil qui chantera pour la première fois au Québec, la semaine prochaine, est d'abord un homme enviable pour sa simplicité; Louis Tanguay l'a rencontré. Le dossier plus complexe de la pénurie de locaux pour divers groupes de théâtre à Québec redevient chaud; Martine Corriveau fait le point et le groupe Vidéo-Femmes célèbre ses 10 ans d'existence; Jacques Samson décrit le programme de cette fête.

cahier C

sommaire

- Annonces classées cahier G-1 à G-24
- et H-7 à H-10
- Arts et spectacles C-1 à C-10
- Bandes dessinées G-23
- Bridge H-8
- Carrières et professions E-10 à E-15
- Décès H-10 et H-11
- Echecs H-10
- Economie-finances F-1 à F-5
- Feuilleton C-8
- Habitat F-6 et F-7
- Horoscope G-22
- La bonne chère H-2 à H-5
- Loteries A-2
- Monde H-1 à H-11
- Mot mystère G-22
- Mots croisés H-9
- Mot fléché H-10
- Où aller à Québec C-10
- Pages documentaires B-1 à B-3
- Patron H-8
- Sport D-1 à D-9
- Télévision A-2
- Tourisme E-1 à E-9



Ensoleillé avec passages nuageux dans l'Est et ennuagement avec possibilité d'averses à Québec, aujourd'hui. Maximum de 4. Demain, beau à Québec et possibilité de neige fondante dans l'Est.

Détails, page H-7

Gare intermodale

Québec aura son édifice à bureaux

par Pierre-Paul NOREAU

La gare intermodale aura son édifice à bureaux selon le concept mis de l'avant par la ville de Québec.

C'est du moins ce que soutiennent les autorités municipales de la Vieille Capitale dans un communiqué transmis aux médias en fin de journée hier. "A la suite des assurances fournies par le gouvernement du Québec", le maire Jean Pelletier a effectivement avisé hier le président de Via Rail, M. Pierre Franche, que le projet se concrétiserait selon le concept retenu et mis de l'avant par la ville de Québec.

Le gouvernement du Québec s'était engagé à procéder dès maintenant aux travaux d'infrastructure inhérents à la construction d'un édifice à bureaux si ceux-ci s'avéraient nécessaires à ce stade-ci du projet, soit en même temps que la mise en chantier des quais d'embarquement et des aménagements requis pour les services aux voyageurs.

Le comité d'experts qui s'est penché sur cette question ces derniers jours est arrivé à la conclusion qu'il fallait installer dès maintenant ces infrastructures de soutien. Selon la ville de Québec, il faut donc prévoir que le gouvernement du Québec procédera immédiatement à la construction des infrastructures requises pour l'édifice à bureaux.

Au cabinet du ministre des Travaux publics, M. Alain Marcoux, à qui avait été confiée l'étude de cette facette du projet, on précise toutefois que les coûts estimés de ces infrastructures sont très importants et qu'ils ont été confirmés hier seulement par le groupe-conseil Roche

et associés. Cette situation s'explique par la présence d'un tunnel et d'un égout collecteur. Ces coûts devront donc faire l'objet de discussions au Conseil des ministres cette semaine. L'hypothèse de transformer le projet ne serait pas écartée.

On souligne également que le gouvernement du Québec n'a pas modifié son approche de procéder avant tout à une réduction de son

parc immobilier. L'objectif visé est de libérer une superficie de 70.000 mètres carrés, dans la région de Québec, ce qui devrait être terminé en 1988 selon les échéanciers prévus.

M. Marcoux indique donc au maire de Québec dans une lettre, que son ministère n'entrevoit pas avoir besoin avant un certain nombre d'années de nouveaux locaux.

Lire page A-2, GARE

Les détenus décrocheurs ont aussi leur école

par

Anne-Marie VOISARD

Une école pour décrocheurs au Centre de détention de Québec. La crise de l'abandon scolaire trouve parfois son dénouement dans des chemins aussi tortueux qu'imprévisibles. Il a fallu que des jeunes, de délits en délits, collent à l'étiquette "récidiviste" des pensionnaires du G2, pour enfin reprendre leurs études.

Ils sont 27 présentement sous la tutelle de Conrad Bar-

Autres textes, page A-3

beau, responsable des services pédagogiques, à découvrir les joies de l'effort intellectuel. Certains n'y vont que pour passer le temps et se laisser prendre au jeu. Pour d'autres, c'est la bouée de sauvetage qui leur permettra, espèrent-ils, de se refaire une nouvelle vie.

Presque tous dans la vingtaine, ils ont pour la plupart déjà été renvoyés de l'école, après Lire page A-2, DETENUS



L'école du Centre de détention de Québec, une école comme les autres qui accorde cependant une attention toute spéciale aux personnes.

GARE (Suite de la première page)

bien qu'il réitère la décision du gouvernement de donner son accord à la construction d'un édifice à bureaux afin d'appuyer l'effort de la ville de Québec visant à revitaliser son centre-ville.

Advenant que le Conseil des ministres approuve les coûts des travaux d'infrastructure (qui, selon les informations obtenues par LE SOLEIL, pourraient être de l'ordre de \$11 millions), il faut s'attendre à ce que la phase finale pour la construction se fasse, compte tenu de l'investissement initial et de l'en-

gagement pris en ce sens par le gouvernement.

Le maire de Québec qui n'a pu être joint hier en soirée, se dit, dans son communiqué, heureux du dénouement des négociations qui durent depuis plusieurs mois et qui apportent une conclusion qualifiée de "satisfaisante".

Les travaux d'infrastructure pourraient durer environ deux ans et demi à compter du mois d'avril 1984 ce qui porte à la fin 1986 le début de construction de l'édifice dans la perspective du scénario le plus rapide.

Sénateur accusé de violation de propriété

OTTAWA (PC) — Le sénateur Peter Stollery a été accusé de violation de propriété, hier, pour ne pas avoir quitté un poste de police au moment où on le lui avait demandé.

Après avoir passé quelques heures en cellule, le sénateur torontois a été traduit devant un juge de paix avec des menottes aux poignets, avant d'être libéré sous la simple promesse d'être présent en cour provinciale le 28 février.

L'inspecteur John McCombie a raconté que l'homme s'est présenté au poste de police, à 3h20 du matin, pour signaler un accident. Il a demandé à voir le responsable du poste, mais, comme il était occupé, on lui a dit de s'adresser à quelqu'un d'autre.

Selon l'inspecteur McCombie, on l'a écouré après lui avoir demandé à six reprises de déposer sa plainte et de s'en aller.

LALONDE (Suite de la première page)

travailleurs qui pourront donc occuper un nombre de postes à peu près constant.

Au sujet du chômage, M. Lalonde ne se gêne pas pour affirmer que "personne ne peut prétendre réduire le chômage de moitié à court terme, en un an ou deux". Selon lui, une telle affirmation relèverait du charlatanisme pur. Par ailleurs, pour le ministre des Finances, il importe de conserver intact l'actuel système de sécurité sociale, d'ici à ce que cette crise de l'emploi se résorbe au fil des ans.

Rattrapage

Dans un autre ordre d'idées, le ministre des Finances voit d'un très mauvais oeil l'espèce de rattrapage salarial que veulent se consentir certaines administrations municipales, comme ce fut le cas récemment à Lauzon et Lévis. Pour M. Lalonde, il ne saurait être question de rattrapage salarial au sein de la Fonction publique fédérale. Et il espère que, aux autres paliers, les pressions du public empêcheront un tel mouvement.

Avouant qu'il n'émettrait pas "d'indicateurs précis" en ce qui regarde les salaires de l'après "six et cinq", le ministre a néanmoins souhaité qu'il ne se fera pas de règlements salariaux "qui produiront des pressions inflationnistes". En fait, pose-t-il, les conditions d'une reprise économique durable au Canada sont là: la main-d'oeuvre est abondante, la demande également et le marché devrait fonctionner correctement. "Nous devons maintenant nous conduire collectivement correctement", à défaut de quoi il restera à implanter, à la limite, une société réglementée, contrôlée. Ce qu'il ne souhaite nullement.

Montréal

Pour ce qui est du rôle économique de la ville et de la région de Québec, le ministre Lalonde ne laisse guère d'illusions à ceux qui, ici, se font les promoteurs de centres de haute technologie ou d'un redéveloppement industriel de pointe. C'est plutôt à ses yeux Montréal qui devra être "le moteur économique de la province". Et ce, parce qu'il faut au Québec "un centre économique, une métropole. Et c'est Montréal".

Ce choix procède du fait que, selon M. Lalonde, on ne peut espérer un développement technologique d'importance au Québec "si l'on éparille nos investissements partout". Dans cette optique, il préfère renforcer des lignes de force régionales déjà existantes, comme la recherche sur le laser qui se fait à Valcartier depuis des années.

DÉTENUS (Suite de la première page)

avoir connu l'échec. L'élève moyen a abandonné en secondaire 2 ou 3. Hier, "mauvaises têtes", voilà qu'aujourd'hui, dans la salle de cours attenante à l'infirmerie de la prison de Québec, les "pupilles" de Conrad Barbeau font consciencieusement leurs devoirs. Des problèmes de discipline? "Ça ne m'est jamais arrivé de mettre un élève à la porte", répond le professeur. D'ailleurs chacun est libre de venir ou non aux cours.

Des résultats

L'expérience, dans sa forme actuelle, ne remonte qu'au mois d'août. Mais déjà les résultats sont tangibles: 90 pour 100 de présences en classe et 85 pour 100 de réussite, avant reprise, aux examens. M. Barbeau tient à préciser qu'il ne s'agit pas d'un enseignement à rabais. On applique les programmes de l'éducation des adultes, quand ce ne sont pas ceux du cours secondaire régulier. Et les examens sont tous préparés et sanctionnés par le ministère de l'Éducation.

Cette performance, hors de l'ordinaire, n'est pourtant pas tombée du ciel. Le projet a été lentement, mais sûrement, mis au point depuis quatre ans. C'est en janvier 1980, que Conrad Barbeau, directeur d'école prêt par le ministère de l'Éducation, où il fut concepteur et rédacteur du nouveau régime pédagogique au secondaire, a pour la première fois pénétré le milieu carcéral. Au départ, les cours, limités à deux soirs par semaine, s'a-

dressaient à la clientèle du G1, section réservée aux détenus qui héritent de courtes sentences.

L'approche douce

Licencié en pédagogie, puis bachelier en service social, avec spécialité en délinquance, Conrad Barbeau reconnaît que l'expérience l'a amené à réviser son approche auprès des jeunes. L'ancien directeur, plutôt partisan du "law and order", s'est beaucoup adouci avec le temps. De plus, il considère qu'il n'a pas à s'occuper de sécurité. Là-bas, il y a bien assez de monde qui s'en charge. Le professeur respecte néanmoins le règlement. Les compas et les livres à couverture rigide ne sortent pas de la classe. Les élèves ne circulent pas seuls dans les corridors. Il leur faut une escorte.

A part ces quelques restrictions, l'école de la prison est une comme les autres, si ce n'est que les élèves y fument librement et boivent leur café quand ça leur plaît. Chacun travaille aussi à son rythme. Il y en a de très doués, d'autres qui sont plus lents. A l'arrivée, personne n'est exactement au même niveau. Une majorité continue cependant de buter sur l'orthographe. C'est pourquoi, un professeur de français, du Service de l'éducation des adultes de la régionale Jean-Talon, vient, huit heures par semaine, donner M. Barbeau. Les cours d'anglais sont également confiés à un enseignant de Jean-Talon.

Outre l'entente avec la régionale de Charlesbourg, l'école du centre de détention a bé-

néficié de l'appui du cégep de Limoilou, à l'occasion d'un cours de psychologie. Enfin, c'est une autre entente entre le ministère de l'Éducation et celui de la Justice qui a permis, cette année, de concrétiser le projet. En principe, l'accord était conclu pour un an. Mais déjà on sait que l'expérience va se poursuivre.

4,000 morts dans le conflit Iran-Irak

(AP, AFP) — Les violents affrontements qui se poursuivaient, hier, pour la deuxième journée consécutive à 160 km à l'est de Bagdad, sur le secteur central du front irano-irakien, objectif de la nouvelle "offensive de grande envergure" de Téhéran, auraient fait 4,000 morts dans les deux camps.

Dans une série de communiqués militaires, chaque pays beligerant a revendiqué des victoires

obtenues sur le front qui n'ont cependant pu être vérifiées de sources indépendantes.

Le secrétaire général des Nations-Unies, M. Javier Perez de Cuellar, va envoyer une nouvelle mission en Iran et en Irak la semaine prochaine pour obtenir leurs dernières positions, a annoncé hier le porte-parole de l'ONU, François Giuliani.

LOTOS

LOTO PROVINCIAL

2178808 gagne \$500,000
178808 gagnent \$50,000
78808 gagnent \$1,000
8808 gagnent \$100
808 gagnent \$25
08 gagnent \$10

INTER-LOTO

609057 gagne \$250,000
09057 gagnent \$2,500
9057 gagnent \$250
057 gagnent \$50
57 gagnent \$10

numéros non décomposables
041966 gagne \$25,000
998251 gagne \$25,000
524436 gagne \$25,000

numéros mobiles
96321 gagnent \$2,500
4599 gagnent \$250
894 gagnent \$50

MINI-LOTO

948409 gagnent \$50,000
48409 gagnent \$5,000
8409 gagnent \$250
409 gagnent \$50
09 gagnent \$5

LOTO 6/36

3-5-8-14-26-33
numéro complémentaire: 34
mise-tôt: 16-22-30-34

LA QUOTIDIENNE

(tirage de vendredi)
4-2-3
1-1-5-6
Informations: 643-8990

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

647-3333 Lundi au vendredi: 8h30 à 19h30
Samedi: 8h30 à 13h00

LES ANNONCES CLASSEES

647-3311 du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00

REDACTION

647-3394 du lundi au vendredi de 8h à 16h30
647-3233 à partir de 16h30 et en fin de semaine

RENSEIGNEMENTS: 647-3233

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier, est Québec, G1K 7J6 par Le Soleil Limitée. Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206

Changements pour samedi et dimanche

SAMEDI 18 FEVRIER

- 17h30 (5) Greatest Sport Legend
- 18h30 (3) Time Out
- 20h00 (3) A Charlie Brown Celebration
- 22h00 (3) Les loups de Haute-Mer

DIMANCHE 19 FEVRIER

- 14h00 (3) Jeux olympiques à Sarajevo Cérémonie de clôture
- 14h30 (3) Univers des sports
- 17h00 (3) Cosmos 1999

à des prix comme ça... c'est bien évident!



1.99\$

CONDITION de CLAIROL
Shampooing ou crème-rince format 450 ml

EXPIRATION 24 FEVRIER



1.39\$

BRADOSOL
Pastilles contre la toux

EXPIRATION 24 FEVRIER



1.99\$

FINAL NET
Fixatif à cheveux (non-aérosol) format 225 ml

EXPIRATION 24 FEVRIER



1.99\$

LIGHT DAYS
Serviettes hygiéniques boîte de 30

EXPIRATION 24 FEVRIER



PHARM-ÉCOMPTES®

JEAN GOUTU



40

Plus de

autres produits en super/escomptes dans la circulaire à l'entrée du magasin.

C'est tellement mieux... c'est bien évident!

L'école du centre de détention de Québec

Le secret de la réussite: une approche personnalisée



Conrad Barbeau, le professeur que tout le monde tutoie, trouve important d'encourager ses élèves.

par Anne-Marie VOISARD

Le secret de la réussite, le "hic" comme dit Conrad Barbeau, responsable de l'école du Centre de détention de Québec, c'est l'approche "très personnalisée". Conrad, personne n'aurait idée de l'appeler M. Barbeau, connaît ses élèves par coeur. Il sait exactement où chacun est rendu dans sa démarche d'apprentissage. Les gars vont à leur vitesse. Le professeur les respecte. Et surtout, il les encourage à continuer.

En ce sens, l'école de la prison de Québec s'écarte du cours régulier où les élèves forts comme faibles, doivent tous au même moment se soumettre aux examens. Au Centre de détention, les concours se passent en tout temps. Il suffit qu'un candidat ait assimilé la matière au programme. C'est donc une école plus valorisante, parce qu'elle diminue les risques d'échec.

Conrad insiste beaucoup d'ail-

leurs sur les techniques de renforcement. "C'est important, dit-il, de souligner les succès. Les gars sont fiers". Gérald, âgé de 26 ans, inscrit à l'école depuis son arrivée au Centre de détention en novembre est l'un de ceux-là. En trois mois, il a réussi à récupérer tous les cours requis pour l'obtention du certificat d'études secondaires. En grande pompe, devant tous ses camarades réunis, Conrad lui a remis, l'autre jour, l'attestation du ministère de l'Éducation.

L'élève qui travaille bien se voit aussi remettre une lettre d'appréciation. Celle-ci est ensuite versée à son dossier. On en tient compte dans l'attribution des congés temporaires.

Persévérance

Plus que dans le système régulier, l'école de la prison se préoccupe de la formation personnelle. Aux matières de base, s'ajoutent des cours d'histoire, de géographie,

de tenue de livres et de psychologie. C'est qu'on vise aussi la réinsertion sociale. Le gars qui décide de retourner à l'école (il s'agit du tiers environ de la clientèle admissible) accepte en même temps de respecter des normes, ce qu'il ne faisait pas avant dans la société.

On en compte 15 pour 100 qui abandonnent devant l'effort. Mais tous les autres persévèrent et plusieurs même, après leur sortie de prison. Sur 11 élèves qui ont quitté le Centre de détention, entre août et décembre, ils sont 6 actuellement à poursuivre leurs études.

Les pêcheurs du Québec pourraient doubler la prise de crevettes

par Marc ST-PIERRE

du bureau du Soleil
SEPT-ÎLES — Les pêcheurs québécois pourraient pour le moins doubler leurs prises de crevettes si seulement on leur donnait les moyens et notamment si Ottawa leur délivrait les permis requis.

C'est ce qui se dégage d'une étude de Pêches et Océans Canada faisant état de la sous-exploitation de deux bancs de crevettes, le premier au nord de l'île d'Anticosti, le second au large de la Basse-Côte-Nord.

L'étude, datée de septembre 83 et portant sur l'évaluation des stocks de crevettes du golfe Saint-Laurent, précise en revanche que le secteur "Sept-Îles" est déjà exploité au maximum, les prises se situant en 1982 dans les 3,600 tonnes pour un total de prises admissibles de quelque 3,400 tonnes, soit le cousin de 35 pour 100 établi par les scientifiques pour assurer la pérennité de l'espèce.

La situation est tout autre en ce qui concerne les secteurs "Nord d'Anticosti" et "Esquiman" un peu plus à l'est.

Les prises du premier secteur se sont établies en 1982 à 2,464 tonnes par rapport à un total de prises admissibles de 5,805 tonnes, laissant inexploitées 2,300 tonnes et des poussières.

Même portrait du côté du second secteur, mais en plus grand: il s'y est capturé 2,142 tonnes de crevettes en 1982 sur un total de prises admissibles de 7,796 tonnes. C'est dire que 5,600 tonnes et quelque n'ont pas été pêchées, c'est-à-dire à peu près l'équivalent des débarquements totaux effectués par les crevetiers québécois en 1983, soit exactement 5,726 tonnes.

Or un tel total de prises de crevettes représente une valeur au débarquement de quelque \$7 millions — sans compter le poisson de fond attrapé en même temps par les crevetiers — 300 emplois au minimum à terre, le maintien en partie d'une demi-douzaine d'usines de transformation, etc.

Ceci, tout en assurant des revenus aux équipages et aux capitaines — la pêche à la crevette est la plus lucrative qui soit, dit-on — qui ont actuellement en main quelque 46 permis de Pêches et Océans Canada.

Tout indique, donc, qu'il y aurait moyen de doubler cette activité économique au Québec et c'est vraisemblablement les pêcheurs des Moyennes et Basse-Côte-Nord qui sont à même d'obtenir la part du lion.

Les zones de pêche à la crevette de "Nord d'Anticosti" et d'"Esquiman" sont tout au plus à trois ou quatre heures de bateau des villages de cette région du Québec oriental.

Les crevettes de la Gaspésie, bien sûr, qui alimentent par exemple les usines de Matane, Rivière-au-Renard, etc., ont accès à ces zones.

Les pêcheurs terre-neuviens et du Nouveau-Brunswick également, surtout dans le secteur "Esquiman".

Plus globalement, ce sont néanmoins les pêcheurs québécois qui effectuent les plus gros débarquements de crevettes, soit pour l'ensemble des zones, tout près de trois fois plus que leurs concurrents.

Cette tendance pourrait vraisemblablement se maintenir en autant que les gouvernements provincial et fédéral s'entendent sur la répartition des permis.

Denis et Michel envisagent une carrière, Zed vient tuer le temps

par Anne-Marie VOISARD

Denis, âgé de 21 ans, a décidé "d'accrocher les gants". Ses parents le savent et ne demandent pas mieux que de le recevoir quand il aura fini son temps, l'été prochain. Son amie de coeur aussi. Ils rêvent, tous les deux, et se voient, main dans la main, franchir les portes du cégep.

En attendant, Denis, l'élève discipliné qui "s'est déjà fait mettre à la porte des écoles" a décidé de se remettre sérieusement au travail. Après avoir étudié en électronique, le voilà qui prend goût à la comptabilité. A l'examen du ministère de l'Éducation, il a obtenu 93 pour 100. Juste avant son incarcération, il venait, par les cours du soir, de compléter son secondaire V général.

Dentiste un jour

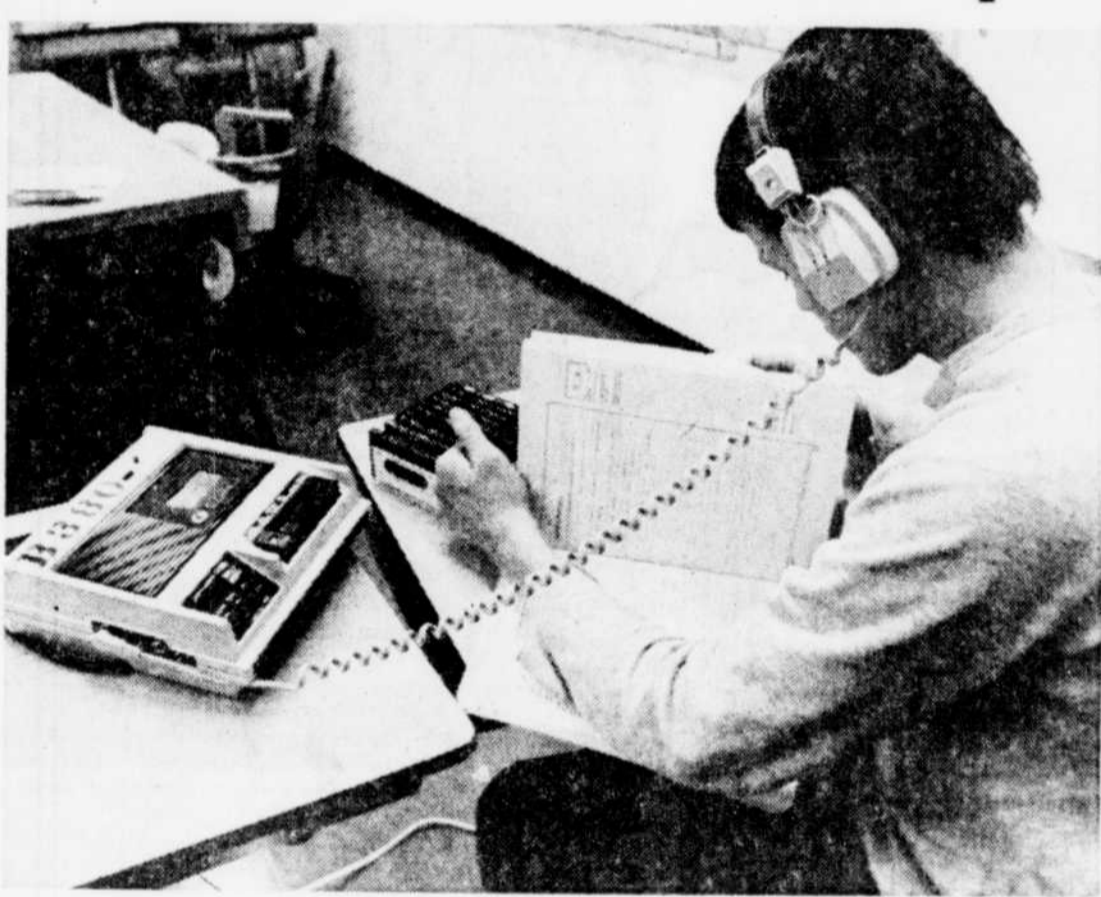
Michel, âgé de 21 ans, entretient lui aussi des ambitions plus lointaines. Dentiste un jour. Ses vols lui ont déjà coûté très cher. Il s'acharne donc à l'étude de l'orthographe, pour ne plus faire "des fautes à la douzaine". Diplômé en soudure, il s'était déjà inscrit à l'éducation des adultes en vue du secondaire V général. En anglais, il se débrouille bien. Le projet Katimavik lui a fourni l'occasion de séjourner dans les provinces de l'Ouest.

Le 28 février, Michel aura fini son temps. Ses parents ne sont pas riches, mais ils vont l'accueillir. Il compte sur eux pour l'aider à persévérer jusqu'à l'université. Ensuite, il mettra sur les bourses. "Mais c'est un gros contrat", reconnaît le futur dentiste.

Zed (ses "chums" sauront l'identifier), âgé de 22 ans, est un de ceux qui suivent les cours de la prison, juste pour tuer le temps. "Je sais que je ne finirai pas mon secondaire V ici et que je ne le terminerai pas non plus dehors". Dans sa cellule, il n'ouvre jamais un livre; mais, dans la classe, il est un élève très appliqué. Si bien que son professeur Conrad Barbeau affirme qu'en français il s'est amélioré de 300 pour 100.

Diplômé du professionnel court, option ébénisterie, Zed a toujours été un élève tranquille, parce que tout le temps "bien gèle". D'ailleurs, c'est la seringue, dit-il, qui l'a conduit en prison. Il n'a jamais beaucoup travaillé, si ce n'est pour la cueillette du tabac l'été ou la récolte des pommes l'automne. Le métier de pusher était beaucoup plus lucratif. C'est ce qui lui vaut aussi d'être fort en math. Les grammes et les kilos n'ont pas de secrets pour lui.

Le 12 juin, Zed sera "clair de tout". Pas



Chacun travaille à son rythme. Avec les cassettes et les écouteurs, rien de mieux pour s'isoler et apprendre.

question pour lui de retourner dans son village, où il fut longtemps le seul délinquant de son âge. Peut-être le tabac encore une fois? Sinon, il ira à Vancouver retrouver un de ses "chums" qui travaille en maçonnerie. C'est un gars qui ne sait ni lire, ni écrire et qui prend de la dope. "À l'avenir, je vais être seulement consommateur. Je ne peux plus me permettre d'être vendeur. Sinon, c'est le pen".

L'influence des amis

Trois détenus. Trois histoires différentes qui ont toutes commencé à se compliquer à l'époque du secondaire. Denis, Michel et Zed, ces adolescents attardés, ont chacun leurs parents, des frères ou des

sœurs. Dans leur famille, ils sont les seuls délinquants. La mère et le père de Denis, professionnels tous les deux et "bourgeois", comme dit leur fils, trouvent l'épreuve particulièrement dure. "Je ne suis pas du tout d'accord avec ceux qui prétendent que ça dépend des parents", in-

siste Denis qui opérera surtout pour "l'influence des amis".

VILLENEUVE, NOLIN
et ass. Inc.
Courtier en assurance
NOUVELLE ADRESSE:
74, Dorchester sud
(voisin du local incendié)
529-0361

AUJOURD'HUI
MAILHOT, E.
1467, Lucien
Ste-Foy
FAIT LA MANCHETTE
et gagne
25\$

Micheline Marceau
a un complexe!

ASSOCIATION D'HOSPITALISATION DU QUÉBEC
LA CROIX BLEUE
ASSOCIATION D'HOSPITALISATION DU QUÉBEC
JE
C'est moi, à 18 par jour, par personne et on n'a pas les moyens d'être malade à l'étranger...! xxv Nicole
P.S.: Informez-vous de l'aide globale Croix Bleue! American Express

Le Reer Dépôts garantis: capital et intérêts garantis, variété de termes

Aidez-vous à diminuer vos impôts en plaçant de l'argent dans un régime enregistré d'épargne-retraite? Le Reer Dépôts garantis de la Fiducie du Québec est peut-être ce qu'il vous faut.

C'est une forme de placement de toute sécurité, le capital et le taux d'intérêt sont garantis pour la durée du dépôt. Les termes varient de un à cinq ans. Il n'y a aucun frais.

11 1/2 5 ans
Intérêts versés annuellement
Dépôt minimum 500 \$

Renseignez-vous davantage, en communiquant avec un de nos conseillers. Et rappelez-vous que la Fiducie du Québec peut aussi vous aider en matière de financement, de services fiduciaires et de placement.

Fiducie du Québec
Le rendement, c'est important; le service l'est tout autant.

Taux sujets à changement
Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec.

Nos REÉR autogérés suscitent beaucoup d'INTÉRÊT... et le vôtre?
Demandez une ANALYSE GRATUITE de votre REÉR à un conseiller du Trust Général.

Les REÉR autogérés du Trust Général
• HONORAIRES FIXES DE 100 \$ PAR ANNÉE
• Nombre illimité de transactions • Relevés trimestriels de caisse et de biens
Venez consulter un de nos conseillers financiers ou demandez à votre courtier de nous téléphoner.
Un de nos conseillers financiers se chargera de transférer sans frais votre régime actuel au Trust Général.

Téléphonez-nous
Québec: 1091, chemin Saint-Louis, 688-0630
Ste-Foy: Centre d'achats Place Ste-Foy, 658-1423
Lévis: Les Galeries Chagnon, 833-4450
TRUST GÉNÉRAL
Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec. Membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada.

LE SOLEIL

Livraison à domicile (6 jours) \$2.10
Iles-de-la-Madeleine — Gaspé — Percé — Abitibi 50¢ Québec 35¢

CONCOURS

FAITES LA MANCHETTE dans LE SOLEIL



Trouvez votre nom et courez la chance de gagner:

- 1 an d'épicerie chez **proVigo** une valeur de 5 000\$
 - 1 voyage pour deux au **Club Med**
 - Plus, 250\$ par jour en prix et en argent
- Passeports Québec 84, cadeaux-théâtre, sommes d'agent

PLUS DE **22 000\$** EN PRIX SONT À GAGNER

DÉROULEMENT

Tous les jours, 10 noms choisis au hasard dans l'annuaire téléphonique sont publiés dans LE SOLEIL. En dessous de chaque nom apparaît un prix. Si vous trouvez votre nom dans une copie du Soleil, vous devez téléphoner au Soleil avant midi (12h) le lendemain de la publication, pour être déclaré gagnant d'un prix instantané.

Les gens dont le nom est publié le samedi ont jusqu'au lundi midi (12h) pour téléphoner au Soleil.

Si votre nom apparaît dans LE SOLEIL de la façon suivante: Téléphonez à 447-3333 et conservez la page entière ou votre nom apparaît!

Le gros lot sera tiré au hasard parmi les gagnants des prix instantanés quotidiens. Si la personne gagnante du gros lot est absente au Soleil (c'est-à-dire qu'elle n'a pas été déclarée gagnante), le Soleil tirera au hasard un autre gagnant. Le gros lot est un voyage pour deux personnes au Club Med pour deux personnes. Si la personne gagnante n'est pas absente au Soleil, elle sera déclarée gagnante d'un prix instantané. Dans un tel cas, le tirage se continuera et le voyage sera attribué à une personne absente au Soleil.

AUJOURD'HUI

M. L'Heureux Gagnant
999, rue du Bonheur

FAIT LA MANCHETTE et gagne 50\$

Règlements

Le concours débute le 1er février et se termine le 11 avril à midi (12h). Pour réclamer son prix, la personne gagnante devra se présenter au Soleil avec une copie de journal ou son nom apparaît et avec une pièce d'identité reconnue (permis de conduire, carte d'assurance sociale).

Les noms apparaissant dans LE SOLEIL seront tirés au hasard dans l'annuaire téléphonique pour nos gagnants du Québec metro, ceux de l'extérieur seront tirés au sort parmi les abonnés.

L'attribution du gros lot se fera le 12 avril à 10h à l'édifice du Soleil parmi les gagnants depuis le début du concours.

Des feuilles explicatives sur la façon dont les noms ont été tirés au sort seront disponibles à la réception du Soleil.

Les employés du quotidien Le Soleil ainsi que leurs familles, sont exclus de ce concours.

Les droits exigibles quant à ce concours, en vertu de la loi sur les loteries et courses et les concours publicitaires, ont été payés par Le Soleil Limitee.

Un litige quant à la conduite et l'attribution d'un prix de ce concours publicitaire peut être soumis à la Règle des loteries et courses du Québec.

LE SOLEIL

Télé-Capitale réorganise les stations CHRC et CHOI

par Yves BERNIER

Les stations CHRC et CHOI ne sont effectivement pas à vendre et les dirigeants de Télé-Capitale se donnent deux ans pour réaliser leur premier dollar de profit.

Par ailleurs, le vice-président exécutif de Télé-Capitale, M. Gilles Grégoire, assumera la direction générale des deux stations en plus de ses responsabilités de direction auprès des stations de télévision de l'entreprise.

M. Roger Hébert, jusqu'à maintenant directeur général de CHRC-CHOI, ne fait plus partie du plan de réorganisation des deux stations, de même que M. Vanier, directeur de l'exploitation et de la planification, et M. Martimbeau, directeur de la promotion.

Ce sont là les grandes décisions qui viennent de prendre Télé-Capitale et la Corporation de gestion La Vérendrye, ses propriétaires, à la suite de l'étude de différentes hypothèses soumises par les dirigeants des deux stations radiophoniques, cette semaine.

Hier après-midi, M. Gilles Grégoire nous a donné les grandes lignes de cette réorganisation de la division radio de la compagnie qui, depuis deux ans, fait face à des difficultés financières provoquées d'abord par le départ d'André Arthur.

"Nous allons procéder à une restructuration interne, d'abord en éliminant les postes que je vous ai énumérés", a souligné le vice-président de Télé-Capitale.

"La Corporation de gestion La Vérendrye a décidé de garder ses stations, de ne pas les vendre, de ne pas les fermer, de les supporter le plus longtemps possible jusqu'à ce qu'elles rapportent au moins un dollar de profit", ajoutait-il.

On s'est donné deux ans pour ce faire, et après cet échéancier on aimerait continuer de les exploiter.

Mais si un acheteur sérieux se présentait aujourd'hui, lui demandais-je, vendriez-vous?

"Dans l'état actuel des choses on ne pourrait pas avoir un très bon prix, de toute façon, ce qui peut changer d'ici deux ans", indiquait M. Grégoire. Il a également fait remarquer qu'au-delà de cette période La Vérendrye n'a pas l'intention de se départir de ces stations.

Réorganisation

Les décisions d'hier prévoient de plus que M. Michel Charland, actuellement directeur de l'information de CHRC, se voit confier en sus le poste de directeur des programmes qu'occupait M. Jeff Brown. Ce dernier devient directeur des programmes de CHOI.

C'est là la première étape du dégraissage des structures des deux stations. M. Grégoire a l'intention de fonctionner avec le personnel qui reste en place.

"On pense pouvoir réussir avec les gens qui restent si tout le monde fournit les efforts voulus pour ce faire", dit-il. "Et on fait confiance à notre personnel".

De plus, M. Gilles Paré, directeur technique, cumulera également les fonctions d'exploitation et de planification des entreprises.

Dans l'immédiat

Pour le moment, il n'est pas question d'injecter des fonds additionnels dans les deux postes au-delà des budgets déjà engagés, ce qui pourrait se faire dans un plan de relance à venir à moyen terme.



M. Roger Hébert n'est plus directeur général de CHRC et CHOI.

Par contre, on se donne environ 15 jours pour examiner et refaire s'il y a lieu la programmation et la grille horaire de CHRC pour être fin prêts pour le sondage BBM du printemps qui débute dans les premiers jours de mars.

En terminant, M. Grégoire déclarait: "Les officiers de la Corporation La Vérendrye sont prêts à faire tous les sacrifices qu'il faut pour réussir".

Il voulait faire comprendre par là que les décisions qui viennent d'être prises marquent une volonté corporative qui n'apparaissait pas évidente depuis plusieurs mois.

Bédard intente une poursuite contre Le Devoir

(D'après PC) — Le procureur général du Québec Marc-André Bédard a intenté hier une action en dommages et intérêt de \$125,000 contre le quotidien Le Devoir et le chef de cabinet du premier ministre Lévesque, M. Jean-Roch Boivin, songe pour sa part à réclamer un demi million de dollars.

Le ministre Bédard a inscrit son action à la cour supérieure du district de Montréal. La poursuite vise le journal ainsi que ses journalistes Pierre O-Neil et Michel Auger.

Le demandeur réclame une rétractation et une somme de \$25,000 au titre de dommages subis, ainsi qu'un montant additionnel de \$100,000 pour "dommages exemplaires".

M. Bédard fait valoir que le titre de l'article publié le 8 février, "Québec a depuis octobre un rapport policier incriminant Jean-Roch Boivin", est libelleux, faux et mensonger.

Dans une lettre publiée samedi dernier dans Le Devoir, le procureur du ministre Bédard allègue qu'aucun rapport policier n'a été transmis au ministre, à son cabinet, au sous-ministre en titre ou au sous-ministre associé aux affaires criminelles et pénales sur le sujet, et qu'aucune de ces personnes n'a été informée ni verbalement ni par écrit de l'existence de ce rapport.

De son côté, le principal intéressé dans cette affaire, M. Jean-Roch Boivin, songe à réclamer "au moins un demi-million de dollars."

C'est ce qu'a indiqué hier son avocat, Me Guy Bertrand, de Québec, en précisant que les détails de la procédure n'étaient pas arrêtés.

Me Bertrand a déclaré lors d'une entrevue téléphonique qu'il terminerait ses consultations avec son client au cours des prochaines heures et que la poursuite pourrait être intentée dès le début de la semaine prochaine.

Jacques Gaulin vous invite à venir découvrir **CASAVANT** de nadeau

Un secrétaire de résidence, si fier d'être chez vous. Il a la discrétion d'un compagnon fidèle. Il a le charme souriant de l'amie très chère à qui on fait des confidences. Un meuble bien fait pour plaire tout comme la chaise à la capucine qui le complète. Une fleur de la "Collection Casavant" de Nadeau.

Faites-nous une visite et courez la chance de GAGNER CE MAGNIFIQUE SECRETAIRE D'une valeur de \$1159. Aucun achat requis, demandez votre coupon de participation sur place.

Exclusif chez **M MEUBLES Jacques Gaulin**

2158, boul. Charest ouest, Parc Jean-Talot nord, Ste-Foy - Tél.: 681-8106

CONCOURS FAITES LA MANCHETTE dans LE SOLEIL Encore de nombreux gagnants!

On retrouve sur la photo M. E. Cayer, de Québec (20 \$), M. M. Ferron, de Québec (25 \$), M. Daniel Tondreau, Québec (25 \$), Josette Potras, Québec (25 \$), Elsie Young, Ste-Foy (20 \$), Pierre Crispyn, Les Saules (20 \$), Lise Chretien, Stoneham (10 \$), R. Ernst, Charlesbourg (20 \$), Philippe Guérard, Charlesbourg (25 \$), D. McDonald, Québec (25 \$), Carol Prevost, St-Henri (10 \$), Moise Fournier, Lévis (25 \$), Gabriel Bélanger, St-Rédempteur (20 \$), John Ahern, Ste-Foy (30 \$), Denis Esculier, Val-Bélair (25 \$), Rejean Venues, Beauport (2 passeports Québec 84), J. Dupuis, Neuchâtel (2 passeports Québec 84), Isidore Aubé, Ste-Foy (1 passeport Québec 84), J.P. Verret, Québec (25 \$), Richard Conabree, Ste-Foy (50 \$), Guy Martineau, Lévis (20 \$), Victor Ceratrac, Beauport (20 \$), Maurice Robitaille, Les Saules (25 \$), Yvette Perron, Orsainville (25 \$), Thérèse Racine, Québec (50 \$).

Félicitations aux gagnant(e)s! LE SOLEIL

Iles de la Madeleine

Lévesque ressort son discours référendaire

ILES DE LA MADELEINE — René Lévesque a ressorti hier son discours de la campagne référendaire de

eut lancé son "maître chez nous" pour conclure un discours emporté. Pendant deux jours,

change direct, dans un vocabulaire simple, garni de "maudits" ou "c'est écoeurant"; l'écoute des représentants des jeunes chômeurs ou des étudiants autour d'une table, sans formalité aucune, ou rencontres plus formelles.

encore interloqués s'interrogeant mutuellement sur la ferveur nouvelle du chef du Parti québécois. Toujours, pendant ces deux journées de tournée, il a voulu se montrer à l'écoute des gens, facilement accessible et ouvert.

La confiance

M. Lévesque tente dans toutes ses rencontres de stimuler l'imagination de ses auditeurs, leur créativité pour se prendre en main et faire renaitre leur confiance en eux et dans le Québec qu'ils dessinent.

Le mot confiance est un leitmotiv comme durant la campagne référendaire.

Tout autant que l'exemple qui lui est si cher du succès d'Hydro-Québec, "the best in the world", selon la

firme américaine Kidder Peabody qu'il cite abondamment.

Face à ces symboles de fierté collective, il oppose dans son langage coloré les turpitudes du fédéral, ces "tétages" dans le transport aérien, les no man's land des ports de mer au Québec, le "zigonnage" dans le domaine municipal, l'éléphant blanc de Mirabel.

Un discours que les journalistes qui l'ont suivi durant les campagnes référendaires et électorales de 80 et 81 peuvent réciter mais dans lesquels René Lévesque est à son meilleur.

Les Madelinots lui ont réservé un accueil très chaleureux, beau-

coup plus qu'à Matane. Environ 500 personnes assistaient d'ailleurs à l'assemblée publique.

Pendant deux jours, René Lévesque a fait campagne sur le modèle électoral, dans l'Est du Québec.

Ce n'est pas encore une réélection qu'il demande aux Québécois mais une sorte de réhabilitation.

Une partie de cartes

M. Lévesque a joué le jeu complètement: il a brassé les cartes avec quelques journalistes jeudi soir, à l'invitation de ces derniers et pour le plus grand plaisir d'autres qui n'avaient pas eu l'occasion encore d'observer personnellement cet exercice. M. Lévesque a gagné une centaine de dollars.

Un entourage discret

M. Lévesque est

entouré d'un personnel réduit en tournée. Son attaché de presse, un conseiller politique, M. Bertrand Bélanger qui l'accompagnait il y a quelques années et sa directrice de cabinet adjointe. Il était toutefois épaulé des ministres Bérubé, Duhaime et Garon. L'entourage du premier ministre est souvent crédité par les militants péquistes. Il s'est fait très discret ces jours derniers.

Manifestation Quelques per-

sonnes ont manifesté contre le projet de loi 40 sur la restructuration scolaire, à la sortie de M. Lévesque de l'assemblée. M. Lévesque leur a répondu qu'elles étaient plus catholiques que le pape et les évêques. Il est demeuré souriant, contrairement à l'irritation qu'il avait laissé paraître lorsqu'il avait été interpellé par des adversaires de la fusion forcée de Baie-Comeau—Hauterive l'an dernier.



Jacques Samson

1980 aux îles de la Madeleine.

"Vous nous avez donné une vraie piqûre de pénicilline!" a jeté dans un gros souffle le ministre Jean Garon, après que M. Lévesque

à Matane, Amqui et aux îles de la Madeleine, le premier ministre s'était jusque-là comporté en animateur social. M. Lévesque a privilégié la conversation, l'é-

David Payne propose que la constitution soit modernisée

(PC) — Le député péquiste de Vachon, David Payne, propose que le Québec s'engage immédiatement dans un processus de modernisation de sa constitution pour défendre les pouvoirs qu'il possède déjà et en acquérir de nouveaux.

Selon lui, l'adoption de la nouvelle constitution canadienne il y a deux ans est venu modifier les règles du jeu. En conséquence, estime-t-il, le Québec ne doit plus se contenter de revendiquer des pouvoirs par le biais de lois ordinaires mais plutôt en renforçant sa propre constitution pour faire en sorte que le débat ne se situe plus entre une loi ordinaire et la constitution canadienne mais plutôt entre deux dispositions constitutionnelles.

"La mise en marche du processus de modernisation de la constitution québécoise permettra à l'Etat québécois d'opposer aux empiètements du gouvernement fédéral une résistance fondée sur une légitimité démocratique claire et incontestable", a-t-il soutenu hier en conférence de presse.

M. Payne propose

dans un premier temps que le Québec consolide sa constitution actuelle en ajoutant aux pouvoirs qu'il détient déjà en vertu de l'AANB ceux qui découlent de ses propres législations, des conventions et de la jurisprudence.

Dans un deuxième temps, il s'agirait d'adopter une procédure de modification rigoureuse permettant

de s'assurer que cette démarche est le fruit de la volonté démocratique du peuple québécois.

Dans cette optique, la proposition du député de Vachon prévoit que toute modification à la constitution devrait être approuvée par les deux tiers des membres de l'Assemblée nationale ou, à défaut, sur proposition adoptée à la

majorité ordinaire et confirmée ensuite par la voie d'un référendum.

M. Payne a d'autre part soutenu que son projet, qui a fait l'objet d'une résolution adoptée à l'unanimité samedi lors du congrès du Parti québécois de Vachon, n'avait rien d'incompatible avec la décision de faire porter

les prochaines élections générales au Québec sur la question de la souveraineté.

"Pour moi, il n'est pas question de mettre en veilleuse la question nationale", a-t-il soutenu, précisant que sa proposition visait plutôt à permettre au peuple québécois de se prononcer sur le fond plutôt que sur le principe."

SERVICE de CURRICULUM VITAE et d'ORIENTATION de Québec enr.
LINE MATHIEU, MICHELE MATHIEU
conseillères d'orientation

- Rédaction de curriculum vitae
- Orientation et information scolaire et professionnelle
- Relation d'aide et connaissance de soi
- Tests d'aptitudes, d'intérêts et autres
- Orientation: consultations individuelles et de groupes
- Sur rendez-vous entre 9 h et 17 h

965, chemin Ste-Foy, Québec
683-5708

PSYCHO-SANTÉ SESSIONS

- A LA RENCONTRE DE SON CORPS... (Antigymnastique Berthelot)
- STRESS et "BURN OUT" (Relaxation)
- PSYCHOTHERAPIE

Sessions à partir du 12 mars 1984
658-7568

commission scolaire Régionale de Tilly

INSCRIPTION OBLIGATOIRE DES ÉLÈVES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 1984-85

1. Tous les élèves qui fréquenteront en 1984-85 une école de la commission scolaire régionale de Tilly doivent remplir le formulaire de demande d'admission et d'inscription avant le 1er mars 1984.
2. Ce formulaire est complété par les parents ou par l'élève, s'il est majeur.
3. Dans toutes les écoles de la Commission, l'inscription aura lieu entre le 20 et le 29 février 1984. L'élève qui fréquente déjà une école de la Commission scolaire s'inscrit à cette école. L'élève de l'extérieur s'inscrit à l'école qu'il fréquentera l'an prochain.
4. Chacune des écoles remettra aux élèves le formulaire d'inscription. Des formulaires sont également disponibles au bureau des Services éducatifs (657-3081).
5. Les élèves de niveau primaire qui passent au secondaire obtiennent des formulaires d'inscription auprès de l'école primaire qu'ils fréquentent.
6. Pour tous renseignements supplémentaires:
LES SERVICES ÉDUCATIFS (657-3081)

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL, Pierre R. Tremblay, avocat

ÉCOLES SECONDAIRES

LES COMPAGNONS DE CARTIER (St-Agapit) 888-3961 657-3252
LE CAMPUS (St-Foy) 656-6860
L'AUBIER (St-Romuald) 839-9468
PAMPHILE-LEMAY (St-Crow) 926-3205
LES ETCHÉMIN (Charny) 832-4651
KATIMAVIK (pour anglophones) 656-6591

AUJOURD'HUI
ISABEL, A.
2075, Jacques-Cartier
Tewksberry

FAIT LA MANCHETTE et gagne 25\$

TECHNIQUES INFIRMIÈRES

La carrière d'infirmière vous intéresse? Votre cheminement n'est pas des plus habituels? Aucun problème. Venez vous informer le 19 février prochain entre 14h et 16h au Cégep de Sainte-Foy, local J 124. Un personnel qualifié et compétent vous entretiendra.

de la description du programme de techniques infirmières, fonctionnement des stages, visite des laboratoires, etc. de recyclage des crédits d'admission au programme du cursus pédagogique offert aux étudiants, etc.

Le 19 février prochain, c'est le temps de se prendre en main!

CÉGEP DE SAINTÉ-FOY
2410, chemin Sainte-Foy
Sainte-Foy, QC
G1V 1T3

BÉNÉVOLES DU CARNAVAL

C'est une première

«Simplement pour vous dire merci»

Samedi le 18 février 1984 à 20h

Une soirée en l'honneur de tous les bénévoles du Carnaval se déroulera chez nous.

Par un juste retour des choses, l'entrée est gratuite pour tous ceux et celles qui ont travaillé gratuitement pour le Carnaval.

• Danse • Orchestre • Buffet • Surprises

Aucune réservation n'est nécessaire. L'accueil est sans réserve.

Bienvenue à tous!

CARILLON
HOTEL-MOTEL

2800, boul. Laurier
Sainte-Foy

sélectronic les nouveaux

ESM-1 ENERGY SYSTEM MONITOR

ENERGY

549\$ la paire

BASES INCLUSES

...le son (ENERGEY), la qualité (ENERGEY), le dynamisme et la grande précision (ENERGEY). Et maintenant, le prix surprenant des nouvelles enceintes acoustiques ES-1 (ENERGEY), tout pour vous faire vivre de la très Grande musique!

de la Grande musique!

ENERGY 22 ... 2 000' de son pour seulement 899', à nos studios d'audition.

• Québec, 600, Beaudry. 683-2525 • Ste-Foy, 2651, Hochelaga, 658-4535 • Charlesbourg, 5585, 1^{re} Avenue, 626-4841 • Lévis, 563, Trans-Canada. 837-6525 • Roberval, Carrefour Jeannois, 275-5555 • Amqui, 172, St-Benoit N., 629-2300 • Jonquière, 2398, St-Dominique, 547-3633 • Alma, Carrefour Alma, 668-8285 • La Malbaie, 444, St-Etienne, 665-2344 •

Demande des travailleurs accidentés

Projet de loi 42: un retrait est exigé

par Pierre MARTEL

L'Assemblée des travailleuses et travailleurs accidentés du Québec (ATTAQ) a exigé hier le retrait du projet de loi 42, loi sur les accidents de travail et les maladies professionnelles.

Comparaissant devant la commission

parlementaire chargée d'entendre les représentations relatives au projet de loi parainé par le ministre du Travail, M. Raynald Fréchette, l'organisme regroupant neuf associations d'accidentés du travail a exigé une réécriture du projet de loi 42 de façon à tenir compte des re-

vendications de ses membres.

"Le projet de loi, tel que déposé, nous apparaît comme une tentative du gouvernement de se débarrasser en douce de sa responsabilité politique. En refusant d'inscrire dans la loi les garanties nécessaires au respect de nos

droits, en remettant à la CSST les pleins pouvoirs en toute matière, il tente de se mettre à l'abri des pressions politiques directes", d'affirmer le porte-parole de l'ATTAQ, Mme Marie-Claire Lefebvre. Poursuivant sur la même lancée, Mme Lefebvre a ajouté: "Le projet de loi met en

place les mesures nécessaires pour garantir au patronat que les coûts d'application seront limités. Il atténue ainsi la responsabilité du patronat en matière d'accidents et de maladies du travail, cautionne sa négligence et ne l'incite aucunement à la prévention".

Si elle s'est montrée dure pour le patronat, l'Assemblée des travailleuses et travailleurs du Québec l'a été tout autant pour les parlementaires.

En effet, au début de la présentation du mémoire, Mme Lefebvre a affirmé aux parlementaires: "En me présentant devant cette instance parlementaire, nous sommes conscients que nous nous adressons à des personnes qui, à des degrés divers, souffrent d'une maladie dont l'origine professionnelle n'a pas encore été prouvée, quoi qu'elle ne fasse plus de doute pour nous, et que nous pourrions appeler: "la "surdité unilatérale" due, non pas au bruit, mais à l'exercice ou à la convoitise du pouvoir".

Elle devait poursuivre: "Cette maladie n'affecte qu'une seule des deux oreilles, celle à l'écoute des travailleurs et de la po-



Une soixantaine d'accidentés du travail ont manifesté vendredi devant l'Assemblée nationale du Québec pour protester contre le projet de loi 42 qui, selon eux, défavorisera encore les travailleurs victimes d'accidents du travail.

Québec

MATERNELLE et PRIMAIRE

Date limite
D'INSCRIPTION
1^{er} MARS

Pour fréquenter la **MATERNELLE**, votre enfant doit avoir **cinq ans** avant le **1^{er} octobre 1984**

Pour entrer au **PRIMAIRE**, votre enfant doit avoir **six ans** avant le **1^{er} octobre 1984**

L'inscription, qui est **obligatoire**, doit se faire avant le **1^{er} mars**. Les commissions scolaires ont l'habitude de procéder à l'inscription au cours de février.

Dans les jours qui viennent, vous devrez donc vous acquitter de cette obligation pour vos enfants qui entrent en maternelle ou au primaire. Votre commission scolaire vous renseignera sur les modalités d'inscription.



UNIVERSITÉ LAVAL

admission d'automne

L'Université Laval contribue à la formation universitaire de la collectivité québécoise depuis plus de 130 ans.

On y poursuit maintenant des activités d'enseignement et de recherche dans plus de 125 disciplines ou champs d'études.

La souplesse, la variété et la qualité de ses programmes d'enseignement ainsi que sa tradition de recherche ont contribué à faire de l'Université Laval une grande université.

Que ce soit pour des études à temps complet ou à temps partiel... par cours du jour ou par cours du soir.

L'admission pour septembre, c'est le temps d'y penser.



Dates limites de demande d'admission

Études de 1^{er} cycle

- 1^{er} mars pour les finissants des collèges (formulaires disponibles dans les collèges)

Études de 2^e et 3^e cycles

- 1^{er} mai (pour la maîtrise en psychologie: 1^{er} mars)

Renseignements et demande d'admission

Bureau du registraire
Pavillon Bonenfant
Université Laval
Québec G1K 7P4 Tél.: (418) 656-3080



CLINIQUE D'OPHTALMOLOGIE RICHARD

Pour rendez-vous: **524-2481**
400, boul. Charest est, Québec

Le docteur Gaétan Richard a le plaisir de vous annoncer que le docteur Yolande Dubé, médecin ophtalmologiste anciennement à Sainte-Foy, exercera périodiquement à sa clinique à partir de janvier 1984.

Le Dr Dubé est certifiée de la corporation professionnelle des médecins et chirurgiens de la province de Québec et du Collège royal du Canada. Diplômée de l'American Academy of Ophthalmology, elle s'intéresse au traitement médical et chirurgical des maladies oculaires (cataracte, glaucome, plastie et strabisme) ainsi qu'à leur dépistage.

déjà trop dans leur intégrité physique, dans la perte de leur emploi et en étant pénalisé par une sous-indemnisation", a conclu Mme Lefebvre.

En début de journée, l'ATTAQ a été précédée par l'Association des manufacturiers canadiens, division du Québec (AMC-Q).

Essentiellement, l'AMC-Q a repris les critiques formulées plus tôt, cette semaine, par le Conseil du patronat.

Techniques d'orthèses et de prothèses offertes au cégep Montmorency

MONTREAL (PC) — Le cégep Montmorency, à Laval, deviendra en septembre le premier collège d'enseignement général et professionnel à offrir un programme des techniques d'orthèses et de prothèses.

Depuis la fermeture, en 1981, de l'École de prothèses et d'orthèses du Québec aucun établissement ne dispense cet enseignement.

Selon le directeur des services éducatifs de Montmorency, M. Claude de Lorimier, le nouveau programme sera offert non seulement aux élèves québécois mais aussi à ceux provenant des autres provinces du Canada ou des pays francophones.

ÉCOLE DE DANSE JACQUES DUVAL
• Beauport
• Loretteville
Nos prochains cours débutent dans la semaine du 13 mars. Inscrivez-vous immédiatement.
664-1010

AUJOURD'HUI
TÉTRAULT, Léopold
3-71, Desjardins
Lévis

FAIT LA MANCHETTE et gagne 25\$

PRIME-RECOURS 687-2328
On a besoin de ton aide pour écouter
Appelle pour l'initiative 687-3553 (télégram)
Cours de formation 25 février

sélectronic
LA QUALITÉ PRIME TOUJOURS CHEZ
HITACHI
action
— TELE-VIDEO —
ça bouge dans le monde de l'électronique!



A- Télécouleur 20"
MT-2302. Système de commande «LUMINAR 20», images aux couleurs vives et contrôle des tons de peau, modèles exclusifs. Sélectronic qui diffèrent légèrement des prix.
* service avec prêt d'un télécouleur GRATUIT pendant 5 ans suivant votre achat chez Sélectronic.
499\$

B- Câble sélecteur
RCC 640. Sélection précise de 58 canaux, télécommande 18 fonctions
139\$

C- Magnétoscope VHS
VT-32 2 têtes, 4 programmations/14jours, contrôle à distance, câble sélecteur.
699\$

D- Téléviseur 20"
Câble sélecteur 105 canaux, contrôle à distance, haut-parleur haute fidélité, système «LUMINAR 20».
699\$

• Québec, 600, Boulevard 685-2525 • Ste-Foy, 2651, Hochelaga 658-8535 • Charlebourg, 5585, 1^{re} Avenue, 626-8841 • Lévis, 563, Trans-Canada, 837-6525 • Roberval, Carrefour Jeanne, 275-5555 • Amqui, 172, St-Benoît N., 629-2300 • Jonquière, 2398, St-Dominique, 547-3633 • Alma, Carrefour Alma, 668-8285 • La Malbaie, 444, St-Etienne, 665-2344

Projet de loi 42

Fréchette prévoit déjà des modifications

par Pierre MARTEL

Le ministre du Travail, M. Raynald Fréchette, prévoit déjà apporter certaines modifications au contenu du projet de loi 42, loi sur les accidents de travail et les maladies professionnelles.

En effet, dressant un bilan de la première semaine de commission parlementaire sur le projet de loi 42, le ministre Fréchette s'est dit prêt à apporter des changements concer-

nant le mécanisme d'appel, le processus d'assistance médicale et l'industrie de la construction.

En outre, le ministre du Travail entend regarder de façon spéciale des sujets de préoccupation soulevés par à peu près tout le monde. Il s'agit notamment de la question des pouvoirs discrétionnaires de la CSST, des politiques de réadaptation, la révision du dossier après trois ans et la question du premier 14 jours d'indemnisation.

"Après l'audition de quatorze groupes, soit du monde patronal, soit du monde syndical, plusieurs critiques sont revenues dans presque tous les mémoires. Ce sont, en fait, des consensus dont on doit tenir compte", d'expliquer le parrain du projet de loi 42.

Révision

Tous s'entendent pour dénoncer les lenteurs des mécanismes de révision des dossiers d'accidentés du

travail et pour dénoncer également le fait que les bureaux de révision relèvent directement de la Commission de santé et de sécurité au travail (CSST).

Actuellement, il y a deux mécanismes d'appel d'une décision de la CSST. Le premier, le bureau de révision, relève de l'organisme et les délais d'attente varient de six à huit mois. Le second, la Commission des affaires sociales, est externe à la CSST. Mais,

ces délais d'attente varient de 24 à 30 mois.

"Il nous faut donc penser à un nouveau mécanisme rapide et externe à la CSST", d'affirmer le ministre du Travail.

Assistance médicale

Egalement, presque unanimement, les mémoires soumis à la commission parlementaire du travail dénoncent les articles du projet de loi permettant à la CSST de décider si un travailleur accidenté est médicalement apte à revenir au travail.

"Tous s'entendent pour dire que le retour au travail d'un accidenté doit être une décision médicale et que la CSST n'a pas à décider si un travailleur est prêt à reprendre le travail", a expliqué le ministre.

Il ajoute: "A cet égard, nous cheminons vers un mécanisme qui

deviendrait l'instance décisionnelle en matière médicale. Par exemple, on pourrait demander à la Corporation professionnelle des médecins de nous fournir une liste de 100, 150 ou 200 noms. Parmi ce nombre, un organisme, qui pourrait être le conseil d'administration de la CSST ou le Comité consultatif du travail et de la main-d'oeuvre, pourrait en accréditer plusieurs pour servir comme arbitres dans les cas litigieux."

Réflexion

Devant l'abondance des critiques touchant les pouvoirs discrétionnaires accordés aux dirigeants de la CSST, M. Fréchette a révélé qu'il avait demandé à ses fonctionnaires de relever tous les articles touchant les pouvoirs discrétionnaires.

"Depuis deux jours, on a entrepris de regarder tous les pouvoirs qui peuvent être évacués de la loi et remis aux parties", de renchérir le ministre du Travail.

Quant aux politiques de réadaptation, elles pourraient être incluses dans la loi. "Depuis le début de la commission, on nous reproche de ne pas les préciser. On peut les incorporer dans la loi, s'il le faut", lance-t-il.

Trois ans

Soulignant que les syndicats s'objectent

carrément à la mesure stipulant que le dossier d'un travailleur atteint d'incapacité soit révisé après trois ans, le ministre du Travail se dit sensible à ces représentations.

"On va attendre la fin de la commission parlementaire pour voir ce que l'on va faire. On évaluera à ce moment-là", confie-t-il.

Enfin, au sujet des représentations patronales à l'effet qu'ils doivent indemniser les 14 premiers jours (remboursés ensuite par la CSST) et que cela va entraîner un

allongement de la période d'absence, le ministre Fréchette affirme que cette disposition va demeurer dans la loi.

"Par ailleurs, le droit de retour au travail semble faire problème dans son application pratique. Cependant, les difficultés soulevées ne semblent pas insurmontables", explique-t-il.

Enfin, M. Fréchette a rappelé qu'il était prêt à tenir compte des particularités de l'industrie de la construction. "Je serai réceptif à leurs suggestions", conclut-il.



Le Soleil, René St-Pierre

Environ 75 syndiqués de la CSN ont manifesté vendredi avant-midi leur mécontentement au sujet du projet de loi 42, loi sur les accidents de travail et les maladies professionnelles. La manifestation s'est déroulée devant les locaux occupés par le bureau régional de la Commission de santé et de sécurité au travail (CSST) à Québec.

J'ai pu profiter d'un grand solde de disques! Parce que...
MOI, JE LIS LE SOLEIL TOUS LES JOURS!
abonnement: 647-3333

AUJOURD'HUI
LEBEAU, Adrien
1208, Poirier, # 105
Mont-Joli

FAIT LA MANCHETTE et gagne 20\$

L'excellence et la tranquillité...
Le Plateau de Sillery
32 maisons en rangée

ATTENTION Nos bureaux sont situés au 1400, rue Maguire, Sillery

• situé rue Plaza, voisin de Sillery Plaza
• insonorisation garantie
• site complètement boisé
• prix à partir de 69 500\$

LOUIS CHALIFOUR: 681-6211 - aux heures de bureau
651-5534 - les soirs et fin de semaine architecte

Jusqu'à samedi prochain seulement:
SUPER SPÉCIAUX NETTOYAGE
Épargnez jusqu'à **50%**
Même qualité exceptionnelle
Seuls les prix ont changé!

Service de livraison à domicile, de 8h à 18h: \$0.25, quel que soit le montant facturé.

CE COUPON DOIT ÊTRE PRÉSENTÉ AVEC VOTRE NETTOYAGE

ROBES ORDINAIRES
2,79\$

OFFRE VALABLE JUSQU'AU 25 FÉVRIER 1984 pour un maximum de 5 robes

CE COUPON DOIT ÊTRE PRÉSENTÉ AVEC VOTRE NETTOYAGE

ENSEMBLES DE SKI (1 ou 2 pièces) ou HABITS DE MOTONEIGE
3,79\$

Vêtement en duvet - 3\$ additionnels
OFFRE VALABLE JUSQU'AU 25 FÉVRIER 1984 pour un maximum de 10 vêtements

CE COUPON DOIT ÊTRE PRÉSENTÉ AVEC VOTRE NETTOYAGE

COMPLETS OU COSTUMES (2 pièces)
2,89\$

OFFRE VALABLE JUSQU'AU 25 FÉVRIER 1984 pour un maximum de 10 vêtements

CE COUPON DOIT ÊTRE PRÉSENTÉ AVEC VOTRE NETTOYAGE

MANTEAUX (sans garniture)
3,79\$

Manteau en duvet - 3\$ additionnels
OFFRE VALABLE JUSQU'AU 25 FÉVRIER 1984 pour un maximum de 5 manteaux

CE COUPON DOIT ÊTRE PRÉSENTÉ AVEC VOTRE NETTOYAGE

SPÉCIAUX-SUÈDE

Procédé de nettoyage exclusif **Master Clean** Jusqu'à 40% de rabais

Ce coupon doit être présenté avec votre nettoyage

MANTEAUX DE SUÈDE LONGS 19,99 \$
MANTEAUX DE SUÈDE TROIS-QUARTS ... 17,99 \$
VESTES DE SUÈDE 13,99 \$

OFFRE VALABLE JUSQU'AU 25 FÉVRIER 1984 pour un maximum de 5 vêtements

Peau de porc, imperméabilisation nécessaire - 33 additionnels

Teinturerie Française
524-4686
1480, de la Canardière, Québec.
1029, rue Cartier, Québec.
1003, route de l'Église, Ste-Foy.

teinturerie QUEBEC
529-8491
155, boul. Wilfrid-Hamel, Québec.
5350, Henri-Bourassa, Charlesbourg.
Place Fleur-de-Lys (entrée no 2).
1550, boul. Chauveau, Ste-Foy.

BUANDERETTES Delbanet
1345, chemin Ste-Foy, St-Sacrement.
Plaza Laval, Ste-Foy.
7185, Henri-Bourassa, Charlesbourg.
Chez les Provisoior participants.

TITANIC Dès le 18 février, le N° 5 arrive en kiosque!
Ayez l'œil sur nos nouveaux héros aventureux et rigolos!

BANDES DESSINÉES D'HUMOUR ET D'ACTION

AVENTURE
le CAPITAINE KEBEC le super-héros mystérieux!

HUMOUR
BOUGON, le motard au cœur tendre!

SCIENCE-FICTION
DYNA, la princesse vénusienne!

Anniversaire de la loi 111 souligné par une manif

MONTAL (PC) — Quelque 300 enseignants et employés de l'Etat ont manifesté hier devant le bureau du premier ministre René Lévesque pour marquer le premier anniversaire de la loi 111, considérée par certains comme la loi la plus

répressive de l'histoire du Québec.

En tournée en Gaspésie et aux îles de la Madeleine, le premier ministre était loin de son bureau de l'édifice de l'Hydro-Québec, mais cela n'a pas refroidi l'ardeur des manifestants.

Brandissant leurs pancartes sous des rayons de soleil presque printaniers, les syndiqués ont scandé des slogans pour dénoncer la loi spéciale qui avait mis fin à une grève de trois semaines dans la fonction publique, forçant 80,000 enseignants à reprendre le travail.

Les syndicats gardent toujours un souvenir amer de cette loi qui avait bafoué la charte des droits du Québec.

"L'année dernière, Lévesque clamait qu'il avait l'appui de la majorité de la population quand il a passé la loi 111", a lancé Yvon Charbonneau, président de la Centrale de l'enseignement. Mais maintenant, l'appui au Parti québécois est descendu à environ 25 pour 100. Nous verrons ce qui arrivera."

Le président de l'Association provinciale des enseignants protestants a pour sa part affirmé que "la loi 111 a littéralement détruit le moral des enseignants".

"Le gouvernement nous considère comme des êtres insignifiants, a souligné Harvey Weiner. On ne peut dispenser une bonne éducation dans une telle ambiance. Les enseignants sont au bout du rouleau."



Inauguration de 29 unités de logement

Le député de Taschereau, M. Richard Guay, pour le gouvernement du Québec (à gauche), et le député de Langelier, M. Gilles Lamontagne pour le gouvernement fédéral (à droite), ont participé, hier soir, à l'inauguration de sept immeubles comprenant 29 logements pour des familles et des personnes âgées de la coop d'habitation Les Copains, dans Saint-Sauveur, dont le président est M. Lucien Williamson (au centre). Dans le cadre du programme Logipop, Québec a contribué de \$87,500 pour ce projet, auquel Ottawa a versé \$132,500 dans le cadre du programme PAREL en plus d'assurer un prêt de \$913,848 auprès de la SCHL.

GARDERIE et SALON DE COIFFURE

OUVERTURE LE 27 FÉVRIER 1984

Les jeudi et vendredi 23 et 24 février, de 19h à 22h, ainsi que le samedi 25 février, de 9h à 17h, nous vous invitons à venir visiter la toute nouvelle garderie "L'Éveil Enfantin Enr.", située au 199, rue St-Jules à Beauport (à l'arrière de Place Seigneuriale, près de l'autoroute de la Capitale). Une garderie toute récente, qui accueille les enfants de 18 mois et plus pour 24 heures - 7 jours par semaine - pension de fin de semaine. Confiez vos enfants à un personnel diplômé, compétent, attentif au bien-être des petits. Notre garderie est reconnue par le gouvernement, vous avez droit aux reçus pour fin d'impôt, subventions possibles.

Egalement service de coiffure sur place Miroir Magique Enr. Vente de merveilleux produits naturels pour cheveux, shampooing chaud qui vous permettra de bien vous détendre. Service personnalisé.

Avec "Les Bigoudis Roulants", vous pouvez profiter d'un service de coiffure à domicile. Attention troisième âge. Idéal pour centres d'accueil, hôpitaux, résidences. Sur rendez-vous.

Personnel compétent expérimenté, appelez-nous!

GARDERIE "L'ÉVEIL ENFANTIN ENR.": 663-4085/663-4073

SALON DE COIFFURE MIROIR MAGIQUE ENR.: 663-4204

LES BIGOUDIS ROULANTS: 658-1203

SHARP PC-5000

ordinateur portatif

La communication en mouvement. Plus de puissance de calcul qu'un ordinateur de table. N'importe où, n'importe quand.

Enfin, ce que tous les gens d'affaires attendaient. Sharp présente le nouvel ordinateur portatif PC-5000, le rêve du professionnel. Un système 16 bits que vous pouvez transporter et utiliser partout, tout le temps, et qui est équipé de tout ce dont vous avez besoin sur un ordinateur personnel, clavier, affichage, imprimante et tout cela de la taille d'une mallette.



Caractéristiques majeures

Ordinateur 16 bits, microprocesseur 8088 Mémoire 64K-octets de MEM et 128K-octets de fichier MEM • MEV de 128K-octets (max. 256K-octets) • 128K-octets de mémoire à bulles (option) • Bus d'expansion à 2 supports • Afficheur à cristaux liquides matricielle à point (640 x 80 points) • Capacité d'affichage alphanumérique de 8 lignes de 80 caractères • Capacité d'affichage graphique de

640 x 80 points Imprimante (option) • Transfert thermique, impression sérielle • Accès aux papiers de tailles A4 ou B5 • 80 caractères par ligne (12 caractères/pouce) • Environ 37 caractères par seconde (12 caractères/pouce) Interface de bus extrême, message de colloque avec protocole, parallèle à 8 bits • Interface RS-232C Alimentation • Batterie rechargeable et adaptateur CA Option • Mini unité de disque souple 2 drives, 5 1/4 pouces, tête double, enregistrement biface à double densité, 512 octets par secteur, 9 secteurs par piste, 40 pistes par face.

ORMIC

999, de Bourgogne
Sainte-Foy
Tél.: (418) 659-3858
104, route Kennedy
Lévis
833-5213

Succursales: Chicoutimi, Rimouski, Trois-Rivières

CENTRE DE MICRO-ORDINATEURS

Péto-Canada: vandalisme attribué à la section locale 144 des plombiers

MONTREAL (d'après PC) — Si des "inconnus" que plusieurs apparentent à la célèbre section locale 144 des plombiers ont commis des actes de vandalisme à la raffinerie de Pétro-Canada, dans l'est de Montréal, c'est que les syndiqués de cette section n'acceptent pas de

perdre le monopole de la représentation des travailleurs de raffineries aux mains de la FTQ.

C'est du moins ce que prétend le président de la FTQ, M. Louis Laberge, qui jure que les auteurs des récents actes de vandalisme ne peuvent être les syndiqués de la

FTQ, qui ont tout intérêt à conserver leur emploi.

Ces jours derniers, des "inconnus" ont versé des clous sur les routes avoisinant la raffinerie de Pointe-aux-Trembles, des gens se seraient fait cracher au visage. Les routes donnant accès à la raffinerie ont été

partiellement bloquées et des manifestations ont eu lieu devant les édifices.

"C'est pas nous qui faisons les mauvais coups, les autorités feraient mieux de regarder l'autre bord (section locale 144). Nous sommes devenus très sages, nous", a lancé M. Laberge, souriant en coin.

Selon MM. Laberge et Jean-Paul Rivard,

le directeur général de la FTQ-construction, le problème vient du fait que la section locale 144 est vexée de perdre le monopole de la représentation syndicale dans les raffineries. Jusqu'à tout récemment, la section 144 représentait tous les employés de raffineries. Mais la FTQ a effectué une importante percée dans le domaine.

Claire Paradis a un complexe!



NOUVEAU!

NOUVEAU!

Réjean Grenon

Opticien

NOUVELLES LENTILLES CORNEENNES PERMANENTES garanties 1 an



2784, CHEMIN STE-FOY, STE-FOY — 653-4954
4180, BOUL. STE-ANNE, BEAUPORT — 664-0412

NOUVEAU!

NOUVEAU!

UN COURS D'INFORMATIQUE À VOTRE PORTÉE...



Faites comme moi!

J'ai réussi!
Maintenant,
je comprends
l'informatique.

"Autour de moi, tout le monde parlait d'informatique, logiciels, progiciels, imprimante, mémoire 32 ou 64 K, tout ça me semblait du chinois. C'est alors que j'ai entendu parler des cours d'informatique de la Télé-université. Pour 34,50\$, j'ai suivi le cours d'informatique 2001 préparé par des spécialistes à l'université. La Télé-université m'a fourni de la documentation écrite et même une salle de pratique équipée de micro-ordinateurs et ce, avec l'aide d'un animateur. Oui, j'ai réussi! Maintenant, je comprends l'informatique."

Bernard Gauthier

Le cours Inf-2001 Les micro-ordinateurs et leur langage vous permettra:

- de vous initier rapidement à la manipulation d'un micro-ordinateur;
- de vous familiariser avec les principales commandes, instructions, fonctions et opérations du langage Basic.

La formule? 1/2 journée par semaine, pendant 10 semaines, pour 34,50\$, avec la possibilité de le suivre le jour.

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT!

Appelez-nous:

Québec: 1-800-463-4722 (sans frais)
(418) 657-2262

Montréal: 1-800-361-6808 (sans frais)
(514) 522-3540

VOILÀ LA TÉLÉ-UNIVERSITÉ!

Université du Québec
Télé-université
Institution de formation à distance

AVIS de CONVOCATION

Avis est par les présentes donné que L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

des membres de la CAISSE POPULAIRE DE ST-SACREMENT

se tiendra le lundi 20 février 1984 à vingt heures

A LA CAISSE POPULAIRE DE ST-SACREMENT

1351, chemin Ste-Foy, Québec (S.V.P. bien vouloir emprunter l'entrée de côté)

Pour l'étude et l'adoption de son rapport annuel au 30 novembre 1983

Veillez noter, que lors des élections, une candidature ne pourra être proposée à l'assemblée que si un préavis, signé par un membre et contresigné par le candidat, en a été donné dans les délais et selon les règles affichées à la Caisse.

Tous les membres sont cordialement invités à y participer.

Jean-Louis Gingras, secrétaire

COMMISSION SCOLAIRE POINTE-LÉVY AVIS AUX PARENTS INSCRIPTION DES ÉLÈVES

Tous les élèves du territoire de la Commission Scolaire Pointe-Lévy devront s'inscrire dans leur école respective les 20, 21 et 22 février 1984 de 9h00 à 11h00 et 13h30 à 15h30.

Les élèves qui doivent s'inscrire sont donc les suivants:

1. Les élèves qui fréquenteront la maternelle en septembre prochain (apporter le certificat de naissance de l'enfant au moment de l'inscription). L'enfant doit avoir 5 ans avant le 1er octobre.
2. Les élèves qui fréquenteront la 1re, la 2e, la 3e, la 4e, la 5e ou la 6e année dans une des écoles de la Commission Scolaire Pointe-Lévy de même que les élèves qui fréquenteront l'une ou l'autre des classes spéciales.
3. Les élèves du territoire de la Commission Scolaire Pointe-Lévy qui fréquenteront une institution spécialisée (ex.: demi-sourd, demi-voyant, mésadaptation grave, etc...).
4. Les élèves qui vont recevoir l'enseignement en langue anglaise.

SI VOTRE ENFANT DOIT CHANGER D'ÉCOLE PAR SUITE D'UN DÉMÉNAGEMENT, EN INFORMER LE DIRECTEUR.

Le Secrétaire général
Jean-B. Rivard

LEVIS, le 6 février 1984

Pour les partisans du programme

Jeunes Volontaires: un outil de formation

par
Lise LACHANCE

JEUNES VOLONTAIRES n'est pas un programme de création d'emplois mais bien un outil de formation, répondent les partisans de l'initiative du gouvernement du Québec à ceux qui réclament son abolition en affirmant qu'il s'agit là de "cheap labor".

moiné d'un changement radical chez eux. Au désœuvrement et à l'indifférence ont fait place l'enthousiasme, le sentiment de créer et d'être utiles. Le fait de s'impliquer au niveau communautaire les a valorisés. Et cela en très peu de temps.

"Les Intrépides" ont proposé au comité local de Limoilou

(composé de jeunes et d'adultes) de s'occuper des loisirs des personnes âgées et des jeunes dans ce complexe immobilier, afin de rapprocher ces deux générations dont les relations sont loin d'être bonnes.

Le nombre de personnes ne pouvant dépasser 12 par projet, d'autres jeunes des appartements Saint-Pie-

X songent à imiter leurs amis. Un groupe, qui attend l'aval du comité local, compte s'occuper des problèmes de drogues et d'alcoolisme. Constitué de jeunes qui ont déjà eu des démêlés avec la justice et veulent se reprendre en main, il a choisi le nom de "Les Protectors". Plusieurs autres jeunes ont témoigné hier.

Qu'ils oeuvrent dans des projets comme "Les Mousquetaires de Stadacona" (réduction du taux de délinquance, rapprochement des générations), "Enquête Québec" (activités théâtrales dans la basse ville) ou "L'atelier de réalisations artistiques et artisanales", tous se sont déclarés emballés par

l'expérience qu'ils vivent.

Se prendre en main

Le programme Jeunes Volontaires a été lancé par le gouvernement du Québec en décembre afin de soutenir l'implication des jeunes dans leur milieu, de les aider à se prendre en charge. Ce sont les jeunes eux-mêmes qui conçoivent

les projets et les soumettent au comité local.

Le programme s'adresse aux 16-24 ans qui ne sont ni aux études ni sur le marché du travail. Chacun doit fournir un minimum de 20 heures par mois et un maximum de 15 heures par semaine. Il reçoit \$100 par mois. Un montant identique est remis men-

suellement au groupe.

Dans un des groupes, les jeunes ont décidé de ne pas toucher individuellement leur subvention mais, plutôt, de la déposer dans un compte bancaire commun. Au bout d'un an, ils disposeront de la coquette somme de \$14.400 (ils sont douze) pour lancer une affaire.

Le programme se fait en trois étapes. Jusqu'au 15 février, trois expériences pilotes étaient prévues pour la région de Québec. Ce sont: Saint-Vallier, Limoilou et Thetford. D'ici au 1er avril, deux autres verront le jour. En mars 1985, Jeunes Volontaires devrait être implanté dans les 110 secteurs de la province.

Jeunes Volontaires n'est pas une solution à tous les problèmes des jeunes. Il est primordial que les jeunes revendiquent encore et toujours de vrais emplois car c'est leur droit. Cette revendication doit cependant être accompagnée d'actions concrètes visant à faire avancer les choses". a déclaré hier le comité local Saint-Vallier (basse ville), dont les propos ont été endossés par les deux autres comités mis sur pied dans la région, soit ceux de Limoilou et de Thetford.

Entourés de parents et de jeunes impliqués dans des projets de "Jeunes Volontaires", les trois organismes ont donné une conférence de presse, hier midi, dans les locaux de Communication-Québec.

Valorisation

Une locataire des appartements Saint-Pie-X (ancien HLM Bardy), Mme Réjeanne Julien, dont cinq des six enfants ont conçu le projet "Les Intrépides" avec sept de leurs copains, a té-

Débrayage des employés municipaux de Jonquière

CHICOUTIMI (d'après PC) — Les employés municipaux de Jonquière débrayeront pendant 24 heures, mercredi prochain, pour appuyer leurs revendications salariales.

Les employés ont pris cette décision hier à l'issue d'une tentative ratée de rapprochement avec le directeur des services municipaux. En début de semaine, les 300 cols bleus et cols blancs de la ville avaient donné à leur exécutif le mandat de déclencher une grève au moment jugé opportun.

Les employés municipaux réclament des augmentations salariales de 12 à 10 pour 100 sur deux ans alors que la communauté offre des majorations équivalentes au coût de la vie.

AUJOURD'HUI
GABOURY, Philippe
3485, Carré de Nevers
Ste-Foy

FAIT LA MANCHETTE et gagne
2 cadeaux théâtre

40e anniversaire du Club Kinsmen de Québec
Invitation aux anciens
Information:
J.-Marie Bolsvert
(418) 527-0677
760, chemin Ste-Foy
Québec G1S 2J5

La clef de Sol

2, rue St-Jean (angle Salaberry) 524-8431

La meilleure place en ville

Technics



Cet ensemble comprend:

- Syntonisateur TECHNICS STZ-15 AM/FM stéréo
- Amplificateur TECHNICS SUZ-25 60 watts
- Magnétophone à cassette TECHNICS RSM-224 Dolby B et C
- Tourne-disque TECHNICS SLB-100 stroboscopique, à courroie, cartouche magnétique incluse
- 2 enceintes acoustiques LSK-200 60 WATTS, 2 voies, de marque KENWOOD

CARTOUCHE MAGNETIQUE INCLUSE

60 WATTS

699.95\$

PIONEER KP-2000



359\$

INSTALLATION COMPRISE

ACHETEZ MAINTENANT COMMENCEZ À PAYER A L'ÉTÉ

1er VERSEMENT EN JUIN SEULEMENT

LIVRAISON IMMÉDIATE



13" COULEUR 269\$

20" COULEUR 375\$

(la photo diffère légèrement)

PANASONIC

- Radio portative RXC-45
- AM-FM à cassette stéréo
- 2 haut-parleurs amovibles
- Egalisateur de fréquence à 5 bandes

329.95\$

Casque d'écoute inclus.

PIONEER



80 WATTS RMS

999\$

Cet ensemble comprend:

- Syntonisateur Pioneer F-50 AM-FM stéréo
- Amplificateur Pioneer A-30 80 watts RMS
- Magnétophone à cassette Pioneer CT-10 avec section Dolby et métal
- Egalisateur de fréquences paramétrique 14 bandes avec volume de sortie gauche et droit (la photo diffère légèrement)
- Table tournante Kenwood KD-21R semi-automatique, cartouche incluse
- 2 enceintes acoustiques Kenwood LSK-400 3 voies 100 watts
- Cabinet audio sur roulettes et portes vitrées

BEAUCOUP D'AUTRES SPÉCIAUX EN MAGASIN

Protection de la jeunesse

Quatre agents contestent l'image de tolérance

par Monique GIGUERE

Nous ne sommes pas des donneurs de bons. Il est faux de penser que les jeunes qui commettent des délits s'en trent à bon compte. La loi sur la protection de la jeunesse les force à répondre de leurs actes.

Quatre agents de relations humaines qui œuvrent depuis quatre ans à la Direction de la protection de la jeunesse refusent l'image de tolérance envers les délinquants qui se dégage, selon eux, d'articles parus dans LE SOLEIL du 4 février par suite d'une

entrevue avec le directeur de la protection de la jeunesse (DPJ) de la région 03, M. Alfred Couture.

MM. Charles Leroy, Pierre Racette, Yvon Ginchereau et Jean-Pierre Piché estiment que la pratique développée à la DPJ depuis la promulgation de la loi 24 sur la protection de la jeunesse, le 15 janvier 1979, a devancé la loi fédérale sur les jeunes contrevenants qui doit entrer en vigueur le 1er avril.

Droits galvaudés

Les droits des jeunes ont été l'aspect le plus galvaudé de la loi 24,

déclarent-ils. "Nous, à la DPJ, nous avons résisté à cette vogue, affirme M. Pierre Racette, et de la déjudiciarisation, nous n'en avons pas fait tant que cela."

A titre d'exemple, M. Racette signale que le tribunal est toujours saisi des cas de meurtre, d'homicide, de viol, de vols à main armée, de voies de fait graves, de trafic de stupéfiants.

Dans les cas de délits mineurs où l'adolescent est soustrait au processus judiciaire, les "quatre" sont d'avis que certaines mesures vo-

lontaires sont beaucoup plus contraignantes que bon nombre de sentences.

Ainsi, un jeune accusé de vol à l'étalage peut recevoir du juge une sentence suspendue. Il retourne chez lui libre comme l'air. Sans avoir encouru la moindre peine et payé la plus petite amende. Si l'affaire est traitée par la Direction de la protection de la jeunesse, il est fort probable, par contre, que le jeune acceptera de se plier à une mesure volontaire.

"Quinze heures de travaux communautaires, c'est plus

formateur qu'une amende de \$15 ou une sentence suspendue", lance M. Leroy. Signalons, en passant, que l'amende de \$25 maximum à laquelle peut être condamné un jeune présentement passera à \$1,000 dans la nouvelle loi sur les jeunes contrevenants.

Dans un autre cas, après avoir reconnu avoir vendu du hash, un adolescent a accepté l'emploi que lui proposait la DPJ et consenti à verser, pendant six mois, la moitié de son salaire à un organisme de loisirs.

"Dans les mesures réparatrices, il est toujours tenu compte des capacités du jeune", tient cependant à préciser M. Racette.

L'autre porte

S'ils sont convaincus que l'entrée en vigueur de la loi sur les jeunes contrevenants ne changera pas grand-chose à leur pratique, les quatre agents de relations humaines sont bien d'accord, toutefois, que les adolescents délinquants n'entreront plus à la DPJ par la même porte qu'aujourd'hui.

"C'est le judiciaire qui aura préséance sur le social, confirme M. Piché. Tout dépendra de l'attitude du procureur de la Couronne. C'est lui qui va décider s'il nous envoie un cas pour investigation psychosociale. S'il n'y voit pas d'intérêt, le cas nous échappera



Quinze heures de travaux communautaires, c'est beaucoup plus exigeant pour un jeune qu'une amende de \$15, estiment ces agents de relations humaines à la Direction de la protection de la jeunesse, MM. Jean-Pierre Piché, Charles Leroy et Pierre Racette.

torcément. C'est cela, précise-t-il, le grand changement."

Mais il en irait autrement au chapitre des sentences. Sur ce point, les "quatre" s'accordent pour dire que les choses ne changeront guère, la loi fédérale comportant aussi des mesures de renvoi.

Pas de miracle

Jetant un rapide re-

gard sur les quatre dernières années, MM. Leroy, Racette, Ginchereau et Piché reconnaissent volontiers que la loi sur la protection de la jeunesse n'a pas fait de miracle.

Mais, selon eux, elle a permis de dédramatiser la délinquance, de vaincre certains tabous. Et surtout de dessiller les yeux de la société québécoise!

Les adolescents craignent les conséquences de leurs actes

par Monique GIGUERE

Les adolescents qui commettent de mauvais coups n'en sont pas honteux. Ils agissent souvent pour le plaisir et ont besoin de vivre la "game" jusqu'au bout.

MM. Charles Leroy, Pierre Racette, Yvon Ginchereau et Jean-Pierre Piché, quatre agents de relations humaines à la direction de la protection de la jeunesse (DPJ) de Québec, qui ont eu af-

faire à au moins 1,200 jeunes au cours des quatre dernières années, veulent corriger l'image du jeune délinquant repentant, bourré de remords, écrasé sous le poids de sa faute.

"Y a rien là pour la plupart d'entre eux, affirment les quatre. Ils prennent ça cool." Ce qui ne signifierait pas pour autant que la chose leur passe 1,000 pieds au-dessus de la tête. "Ce sont les conséquences de leurs actes qui les inquiètent", précise M. Yvon Ginchereau.

Observations

Dans leur coude à coude quotidien avec les jeunes délinquants depuis quatre ans, MM. Leroy, Racette, Ginchereau et Piché ont été en mesure d'observer beaucoup de choses. Si les quatre s'accordent pour dire que les délinquants se répartissent presque également entre toutes les couches de la société, ils signalent, par contre, que les jeunes ne commettent pas les mêmes délits selon leurs origines sociales.

Ainsi, ils ont noté qu'alors que les délinquants des classes défavorisées commettent des délits d'acquisition, tels des vols, ceux des milieux favorisés se rendent surtout coupables de méfaits, comme des dommages à la propriété privée.

Quant aux femmes, qui ne représentent pas plus de 10 pour 100 de tous les délinquants, elles s'adonneraient surtout à la prostitution, au vol à l'étalage et à la fraude: vol de cartes de crédit et faux chèques.

Le faible taux de délinquance chez les adolescentes s'expliquerait, selon M. Ginchereau, par le fait que les femmes vivent à l'intérieur d'elles-mêmes leur inadaptation sociale. "C'est pourquoi, fait-il remarquer, on en retrouve plus dans les établissements psychiatriques qu'en prison!"

Claude Mathieu a un complexe!

La Commission des écoles catholiques de Québec

offre à la population de son territoire:

- un milieu éducatif adapté aux besoins de chacun;
- un réseau d'écoles publiques offrant tous les services personnels à l'élève:
 - 20 écoles primaires,
 - 13 écoles secondaires
 - donnant l'enseignement de Sec. I à Sec. V du secteur général,
 - donnant l'enseignement de Sec. IV à Sec. VI du secteur professionnel, options diverses,
- la possibilité, pour les parents, de choisir l'école que fréquentera leur enfant;
- la possibilité d'accéder à l'école anglaise selon les dispositions de la Loi 101;
- la possibilité de choisir entre un cours d'enseignement religieux catholique et un cours d'enseignement moral.

Les enfants qui fréquenteront la maternelle ou une classe de niveau primaire ou de niveau secondaire dans une école de la Commission des écoles catholiques de Québec en 1984-1985 doivent être inscrits sur une formule préparée à cet effet.

La formule d'inscription, préparée par les Services éducatifs, peut être obtenue de différentes façons:

- si l'enfant fréquente déjà une école de la Commission, cette formule lui sera remise pour être complétée par ses parents et retournée à l'école;
- si l'enfant ne fréquente pas actuellement l'école, la formule pourra être remise, le cas échéant, à un autre enfant de la famille qui fréquente un des établissements de la C.E.C.Q.;
- si les parents ne reçoivent pas la formule d'inscription de la façon décrite plus haut, ils doivent se présenter à l'école que fréquentera leur enfant, l'an prochain, pour l'obtenir.

Pour tout autre renseignement, on peut téléphoner aux numéros suivants: 688-7910 (maternelle et primaire) et 688-7905 (secondaire).

N.B. Pour être accepté à la maternelle, l'enfant doit avoir 5 ans avant le 1er octobre 1984, et pour être accepté en 1ère année, 6 ans avant le 1er octobre 1984.

dans toutes les écoles de la C.E.C.Q. l'inscription aura lieu du 20 au 29 février inclusivement



SONART

L'ARTISTE DE L'AUDIO-VIDÉO

LES TÉLÉVISEURS LA QUALITÉ PRIME TOUJOURS CHEZ HITACHI

Télécouleur 14" HITACHI
• système Luminar 20
379 \$ à partir de taxe en sus

Télécouleur 20" HITACHI
• système Luminar 20
• commande des couleurs
548 \$ taxe en sus

Télécouleur 20" HITACHI
• système Luminar 20
• syntonisation électronique
699 \$ taxe en sus

SCIENCE AU SERVICE DES SENS

QUÉBEC: 11, boul. Saint-Cynille ouest, Tel.: 522-5625
LÉVIS: 8, rte. Trans-Canada ouest, Tel.: 833-6261
SAINT-NICOLAS: Place Normandie, Tel.: 831-1154

Conseil supérieur de l'éducation Enseigner en 1984:

Vous avez quelque chose à dire? Dites-le nous!

Qui?

- Enseignants
- Organismes régionaux ou nationaux reliés à l'éducation
- Elèves
- Parents
- Citoyens
- Professionnels de l'éducation
- Directeurs d'école
- Administrateurs scolaires
- Commissaires

Comment?

- En participant aux audiences publiques régionales du 6 mars au 6 avril ou aux audiences nationales du 9 au 11 avril.
- En envoyant au Conseil des mémoires à titre d'individus ou de groupes, des lettres, des rubans sonores, des études connexes réalisées en milieu scolaire.

On compte sur vous... Merci!

Où et quand?

Audiences régionales MARS 1984

6 et 7 : Chicoutimi
12 au 16 : Montréal, Rive-Sud de Montréal

19 au 23 : Saint-Jérôme, Hull, Rouyn-Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke

2 au 6 : Rimouski, Gaspé, Sept-Îles

Audiences nationales 9 au 11 : Montréal avril 1984

Vous voulez en savoir davantage?

Conseil supérieur de l'éducation
Comité d'étude sur la condition enseignante
2050, Boul. Saint-Cynille ouest,
4^e étage
Sainte-Foy, (Québec)
G1V 2K8

Jean-Pierre Lamoureux: (418) 543-5217
Eliane de Nicolini: (418) 643-1386

Une bonne voiture qui me convient! Parce que...
MOI, JE LIS LE SOLEIL TOUS LES JOURS!

CECA

abonnement: 647.3333

Québec devra verser \$3,000 aux Hell's

SOREL (PC) — Les Hell's Angels de Sorel toucheront une compensation de \$3,000 en dommages et intérêts à la suite de la descente policière survenue en octobre 1981 à leur repère du centre-ville.

La cour supérieure a obligé, hier, le procureur général du Québec à verser ce dédommagement car certains policiers auraient causé des dommages à la propriété des motards en procédant avec trop de zèle.

Me Charles Crevier, qui représentait les motards, estime que ce jugement fera jurisprudence en ce qui concerne les descentes policières. Une autre cause est pendante en cour supérieure relativement à une descente faite en décembre 1982 et qui impliquait 135 policiers.



Toujours vivant

M. Marcel Lefrançois, 49 ans, de Charlesbourg, donnait toujours, hier soir, des signes vitaux satisfaisants, malgré qu'il ait eu une partie du crâne arrachée par plusieurs coups de fusil .12 tirés en sa direction jeudi, en fin d'après-midi. Le propriétaire d'un salon de bronzage fermé, puis rouvert à Sainte-Foy, aurait été la cible d'un règlement de comptes selon les enquêteurs. Ceux-ci ont retrouvé, vers 1h hier matin, la Mazda gris-bleu et le fusil utilisé pour cette agression, mais en recherchent encore les auteurs.

Chèques volés chez le ministre Richard

par Andrée ROY

Le bureau du député de Montmorency et ministre québécois des Affaires culturelles, M. Clément Richard, a reçu la visite de voleurs hors de l'ordinaire, dans la nuit de jeudi à hier. Les policiers de Beauport ont en effet constaté que la ou les personnes qui ont fracassé la vitre de la porte avant du 734 avenue Royale avaient parfaitement où ils allaient et ce qu'ils voulaient dérober dans les locaux du ministre péquiste.

Des chèques au montant de

\$28,000, signés par le ministre des Finances et destinés à divers individus et organismes, dont des clubs de l'âge d'or, ont été subtilisés. Mais selon la police, ce vol d'importance, dont les fruits sont à toutes fins utiles inutilisables, servirait à camoufler un autre vol, plus significatif: celui de contrats et de soumissions au nom de plusieurs entreprises.

La police a indiqué que rien, à part la porte d'entrée, ne présentait un aspect bouleversé dans le bureau de M. Richard, les voleurs semblant très bien savoir où se trouvaient les documents convoités.

"Le genre de documents qui pourraient faire du trouble si jamais ça sortait dans le public", de dire un officier citant des commentaires émanant de milieux autres que celui de l'entourage du ministre. Le bureau de M. Richard s'est d'ailleurs montré avare de détails sur ce cambriolage, y compris à l'égard des enquêteurs. Ceux-ci ne savaient pas exactement, hier après-midi, ce qui avait été dérobé.

Il ruine son patron

MONTREAL (PC) — Normand Saint-Pierre, accusé d'un vol de \$222,000 qui avait causé la fermeture de la compagnie Bois Prestige, de Saint-Hyacinthe, et provoqué la ruine du propriétaire de l'établissement, M. Jean Therrien, a été condamné à deux années moins un jour de prison, hier, par le juge Gérard Rouleau. C'est principalement au cours d'une grève de la poste que l'employé, chargé notamment des dépôts bancaires, avait falsifié une partie des bordereaux.

Assauts indécentes Un an de prison pour un ange du métro de Montréal

MONTREAL (d'après PC) — Appréhendé quelques semaines après avoir pris la direction d'un groupe d'anges du métro parrainé par un... archevêque newyorkais, Toussaint Klussman a été condamné à une année de prison, hier après-midi, pour des assauts indécentes commis l'automne dernier.

Le juge Maurice Allard l'a également astreint à une probation de trois ans, après avoir recommandé qu'il soit dirigé vers l'Institut Pinel pour y être traité pendant son incarcération.

Au cours de sa représentation sur sentence, le procureur de la Couronne, Me J.-P. Boyer, a fait état des antécédents criminels du prévenu pour souligner que ce dernier avait été fréquemment condamné pour des délits du même genre que ceux qu'on lui reprochait. Dans ce cas, on le sait, c'est à de jeunes employées de bureau de l'ouest de la ville qu'il s'était attaqué, à leur sortie d'un ascenseur.

pour huit jours hier. Et ce après s'être reconnu coupable d'un double oubli.

Au début d'avril, alors qu'il devait purger, chaque fin de semaine, une portion de la peine qui lui avait été imposée pour avoir conduit alors que ses facultés étaient affaiblies par l'alcool, il avait oublié d'aller donner son coup de chapeau à la prison de Bordeaux.

Ce n'est toutefois que le mois dernier qu'il a été appréhendé pour cette liberté momentanément illégale, alors qu'il se trouvait dans un chalet de Léry, en banlieue ouest de Montréal.

Par la même occasion, les policiers trouvaient une petite quantité de drogue sur sa personne, et il attend présentement son enquête pour cet autre délit. Et ce, sous un cautionnement de \$5,000 fixé par le juge André Chaloux.

Double oubli

MONTREAL (d'après PC) — Normand Dubois, l'un des membres de la faction aînée de la famille que l'on sait, a pris le chemin de la prison commune

Gravure
sur plaquette
pour signalisation et identification

- Gravure sur plastique, métal, acrylique
- Choix varié de couleurs et caractères
- Sceaux corporatifs et cachets à cire

Estampes-Roy
1985, Avenue Macfay, Québec 667-1626

Paul Robitaille
504, La Canadière — 529-9488

UN CONTEMPORAIN TRÈS CONFORTABLE
à seulement un prix d'aubaine!

599\$

Tabouret en sus
Couleurs unies, beige ou tan
Ameublement au meilleur prix de la région.

VENTE SPÉCIALE!

Cascade chauffe-eau

CASCADE 40 | CASCADE 60
140\$ | 195\$

GUILLLOT

MAÎTRES EN PLOMBERIE • CHAUFFAGE • ÉLECTRICITÉ
(VENTE ET SERVICE)

EN POSTE 24 HEURES SUR 24. **661-9211**

AUJOURD'HUI

CLEROUULT, M.A.
380, 4e Rue
Québec

FAIT LA MANCHETTE et gagne

10\$

Henri Perron
a un complexe!

NOUVEAU REER !!!

AUCUNS FRAIS
• d'établissement • annuel
• de réévaluation ni de transfert

RENDEZ VOTRE REER INSAISSISSABLE
Seule compagnie d'assurance pour le Québec

ANALYSE GRATUITE DE VOTRE REER • TRANSFERTS GRATUITS • TAUX GARANTIS 30 JOURS PENDANT TRANSFERTS.

9 1/4 % 1 AN	9 3/4 % 2 ANS	10 1/2 % 3 ANS	10 3/4 % 4 ANS	11 % 5 ANS
11 1/4 % 6 ANS	11 1/4 % 7 ANS	11 1/4 % 8 ANS	11 3/8 % 9 ANS	11 3/8 % 10 ANS

INTÉRÊT SIMPLE OU COMPOSÉ GARANTI, AU CHOIX
(1/2 à 1/3 % supplémentaires sur gros transferts)

Yves Jugan & Associés Inc.
COURTIERS D'ASSURANCE-VIE
2872, La Promenade
Ste-Foy, P.Q. G1W 2J1
(418) 651-3951

NOUS VOUS DONNONS L'ASSURANCE DU BON PRODUIT

La Joconde Institut de beauté et "Sothys" Canada
vous offrent:

LE SPÉCIAL PRINTEMPS
du 11 au 25 février

Avec un facial, obtenez gratuitement le coffret-beauté d'une valeur de 35\$ comprenant une crème Super Visage, une lotion Floratonic, un gel masque, 4 ampoules fondamentales et deux masques coup d'éclat.

Pourquoi attendre au printemps?
Préparez votre peau dès maintenant et soyez belle à temps!

Réservez tôt: **658-0343**

MADELERINE SAMSON Esthéticienne et Electrologienne 10 ans d'expérience
MAURIE LAPINTE Esthéticienne-visagiste 18 ans d'expérience
NICOLE GAUTHIER Esthéticienne et Electrologienne 8 ans d'expérience
DIANE GORLET Esthéticienne et Electrologienne 5 ans d'expérience
MOÏSETTE ÉMOND Présidente Esthéticienne-visagiste 13 ans d'expérience

La Joconde
institut de beauté

- Hydratation collagène
- Lifting biologique
- Kéo...
- Traitement de l'acné
- Épilation par électrolyse, à la cire chaude ou tiède
- Cours de maquillage personnalisé
- Manucure et pédicure

2750, chemin Ste-Foy, Ste-Foy, Plaza Laval 658-0343

POUR VOUS, SECRÉTAIRE DE DEMAIN

ADHOC PLUS vous offre des cours dispensés par des professeurs des plus qualifiés pour une excellente formation en traitement de textes.

- un (1) étudiant par appareil
- cours d'une durée de 35 heures
- temps de pratique libre et gratuit
- cours de perfectionnement et de fichier
- affiliation avec le service de placement PERSONNEL "ADHOC"

Prochaine session: de jour: 27 février
de soir: 6 mars

SEANCES D'INFORMATION AVEC DÉMONSTRATION GRATUITE DISPONIBLES TOUTES LES SEMAINES, SANS OBLIGATION DE VOTRE PART. RENSEIGNEMENTS: MME PIÉRO FORTIN.
220, Grande-Allée est, Québec, QC — 524-8319

FERMETURE LIQUIDATION FERMETURE

PeeWee
après 23 ans aux
Galeries Canadière
Tél.: 663-6288

FERMETURE
Rabais de
50% à 80%
SUR
TOUTE
la marchandise en magasin
Vêtements pour enfants de 0 à 14 ans

VISA MASTERCARD

FERMETURE LIQUIDATION FERMETURE

L'investissement dans mon ordinateur de bureau
EPSON QX-10 me rappelle l'achat de ma première voiture JAPONAISE

Je suis épaté!

UNE JAPONAISE FRANCISÉE AU QUÉBEC:
Manufacturé au Japon par EPSON et adapté au Québec par D.O.S., le QX-10 vous est offert en version française exclusivement au centre de distribution d'ordinateurs et de systèmes D.O.S. le spécialiste de l'informatique, de la bureautique et de la télématique.

PAR SA HAUTE PERFORMANCE:

- Son traitement de texte, sa gestion de cardex, son horloge et son calendrier électronique, son système de communication prêt à utiliser (système Valdoc).

PAR SA HAUTE TECHNOLOGIE:

- Une mémoire électronique très grande (256 KRAM), deux unités de disques contenant plus de 110 pages de textes chacun (370k).
- Un écran antireflet, super haute résolution avec mémoire vidéo (128kRAM).
- Plusieurs micro-processeurs permettant au QX-10 de travailler en déléguant de la même manière que les ordinateurs géants.

PAR SA FIABILITÉ:

- Seul EPSON offre une garantie sans frais de douze mois sur les pièces et la main-d'œuvre.

PAR UNE SÉRIE D'OPTIONS GRATUITES:
L'EPSON QX-10 ne dissimule pas ses options car tout est inclus dans son prix: l'ordinateur, les disques, l'écran, les programmes de traitement de texte, de calcul, de gestion des fichiers de communication (Valdocs et Peach text 5000) et l'imprimante de qualité lettre.

PAR SON PRIX: 4495\$

D.O.S. Distribution d'Ordinateurs et de Systèmes D.O.S. Ltée

Carrefour La Pérée
3440, Quatre-Bourgeois, Ste-Foy
(à l'ouest de Duplessis) - 651-1882

Montréal 879-1714
Sherbrooke 821-2236
Moncton 854-9976

Douze ans pour inceste et violence

SAINT-HYACINTHE (PC) — Un individu de 42 ans a été condamné à 12 ans de pénitencier, hier, après avoir reconnu sa culpabilité à 26 accusations d'inceste et de violence contre ses enfants.

Deux de ses filles, aujourd'hui âgées de 18 et 20 ans, ont eu des bébés de lui. L'un a neuf mois et l'autre quatre ans.

A l'enquête préliminaire, un fils de 19 ans a révélé que son père avait marqué au fer rouge chacun des sept enfants.

Pour ce faire, a-t-il raconté, il les attachait jambes et bras écartés sur la table de cuisine, leur mettait un morceau de linge dans la bouche, et appuyait le fer sur une fesse jusqu'à ce que la lettre "G" (première lettre de son prénom) apparaisse clairement.

"Nous étions marqués comme du bétail", a commenté le jeune homme.

Pour violer ses filles, il n'hésitait pas à les menacer d'une arme à feu et même de tirer des coups de semonce.



Robert Kennedy fils
Robert Kennedy fils a plaidé coupable, hier, au palais de justice de Rapid City, au Dakota du Sud, à une accusation de possession d'héroïne. La sentence sera prononcée le 16 mars. On le voit ici en compagnie de sa femme, Emily.

Rive-Sud: une usine endommagée par le feu

Des dommages estimés à \$10,000 ont été causés par un incendie, cette semaine, dans l'usine des Armoires de cuisine Bernier Inc., qui est située dans le centre industriel de Saint-Romuald.

Alertés vers 20h50, les policiers-pompiers, que dirigeait le directeur Claude Bouchard, ont mis environ 20 minutes pour maîtriser les flammes qui auraient éclaté dans du bran de scie près d'une machine à tenon double. Ils ont été environ une heure sur les lieux.

L'incendie a été découvert par l'un des propriétaires, M. Yvon Bernier, qui s'y était arrêté par affaire. Le vaste bâtiment était plein de fumée. Deux pompiers ont dû se munir de masque à air afin d'entrer dans l'usine et pouvoir s'approcher du foyer d'incendie. Personne n'a été blessé et les dommages sont surtout attribuables à la fumée.

Quant à l'origine du feu, elle serait accidentelle.

Enfin... fini la peur!

Le 750, Votre agent secret



Nouveau nettoyeur protecteur assurant votre sécurité hygiénique dans les endroits publics.

Soigneusement étudié en laboratoire, Le 750, Votre agent secret détruit les germes microbiens sur les sièges de toilette, les récepteurs de téléphone et autres surfaces souillées par l'utilisation ou la fréquentation.

Suite à des prélèvements microbiens, placés en incubateur pour 48 heures, les micro-organismes ne sont développés au point d'être visibles à l'œil nu. Après l'usage du 750, Votre agent secret, aucune croissance microbienne n'a été observée.



Le 750, Votre agent secret, agit en profondeur, empêchant ainsi le développement de la multiplication des bactéries, éliminant ainsi l'herpe simplex sur la surface où il est transporté.

Demandez-le chez votre pharmacien et dans les grands magasins.

Hughette Proulx

Gestion Promosélect

563, Tann Canada
50, Davel Lenoir St. 054-114

Pierrette Turgeon a un complexe!

Incendie d'un bar-salon d'origine suspecte, à Beauport

L'enquête pour établir l'origine de l'incendie qui a détruit, mercredi dernier, le bar-salon l'Octave, situé au 2269 avenue Royale, à Beauport,

s'avère difficile. Le chimiste Ronald Coulombe, de l'Institut de police scientifique de Montréal, a fouillé dans les décombres, hier, avec le détective Gaston Bélanger, de Beauport, mais ils n'ont pu déterminer l'endroit où le feu a éclaté dans le bar. Aucun indice n'a été relevé sur le plancher tandis que le plafond s'est écroulé. Aucune trace d'accélérateur n'a attiré l'attention des enquêteurs.

L'incendie, dont l'origine paraît suspecte a

éclaté vers 4h du matin. Éveillé par la fumée, l'un des six chambreurs qui logeaient à l'étage supérieur a donné l'alerte et ses compagnons ont pu s'échapper bien que deux aient dû être aidés par les premiers policiers-pompiers.

La porte avant du bar, qui était fermée depuis la mi-décembre n'était pas verrouillée, ont constaté les policiers en se présentant sur les lieux. Le bâtiment et son contenu sont considérés une perte totale.

Profitez des spéciaux



à l'occasion du 20e anniversaire chez

A. Cloutier Radio T.V.

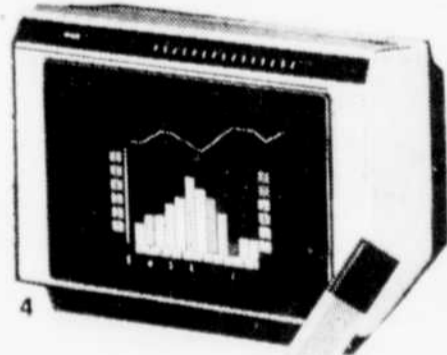
1. MONITEUR TELECOULEUR RCA
Moniteur - Modèle VGM2023. Meuble de table, fini gris argent avec vitre antireflet. Télécommande ColorTrak 2000 incluse.



3. TELECOULEUR modèle EJR338R.
Télécommande ChannelLock à exploration numérique. Syntonisation multi-bandes jusqu'à 122 canaux. Syntonisation à cristal de quartz. Châssis LONGUE VIE monoplaque. Tube-image Super AccuFilter. Autorégulation de la couleur.

PRIX SPECIAL 20e ANNIVERSAIRE A. CLOUTIER SUR PLACE

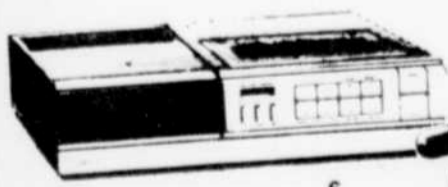
4. MONITEUR VIDEO COLORTRAK Modèle VJM360R (tube-image 38 cm en diagonale)



2. TELECOULEUR RCA - Modèle EJR291. Modèle 23 cm en diagonale. Cordon d'alimentation c.c. et écouteur personnel inclus. Syntonisation électronique SignalLock à 18 positions. Haut-parleur de 8.9 cm (3 1/2 po.). Fini argent et chrome.

5. MONITEUR A ECRAN GEANT 45"
Centre de commande digitale.
Modèle PJR500PR
PRIX SPECIAL 20e ANNIVERSAIRE A. CLOUTIER SUR PLACE

CASSETTES VHS - 6 hrs
RCA
Modèle VK250
9.95
Quantité limitée à 10 par client



TELECOMMANDE INCLUS
VIDEO
modèle VJP900
Prix rég. 1 399\$. Rabais RCA 100\$.
SPECIAL 1 299\$

modèle CC017

7. ENSEMBLE VIDEO RCA modèle VJT500. Système de balayage hélicoïdal à cinq têtes avec effets spéciaux "frame fix". Syntonisation électronique à effacement de 105 canaux. Programmeur électronique de 14 jours, 6 événements. Doublage audio.
Rég. 1 069\$ - Rabais RCA 100\$: SPECIAL 969\$

8. LE VIDEO DE TABLE RCA modèle VJT700. Chargement pratique par l'avant. Enregistrement-lecture en stéréo avec réduction de parasites Dolby. Système de balayage hélicoïdal à cinq têtes avec effets spéciaux "frame fix". Télécommande infrarouge. Programmeur électronique de 8 événements, jusqu'à 21 jours à l'avance. Nombreuses autres caractéristiques.
PRIX SPECIAL 20e ANNIVERSAIRE A. CLOUTIER SUR PLACE

BCL Carte de membre gratuite pour un an avec tout achat de vidéo

- Mise de côté gratuite
- Entreposage sans frais
- 5 électroniciens à votre service
- Choix complet en vidéo, caméra, télé et moniteur



Le vrai spécialiste de la couleur et du vidéo

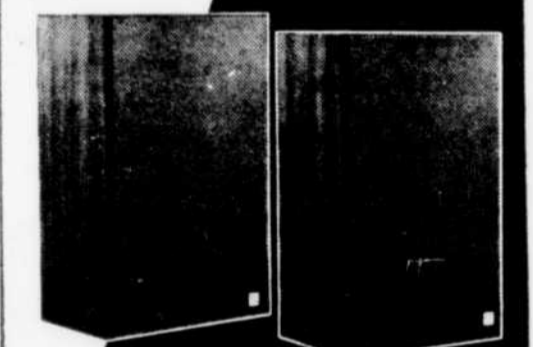


A. Cloutier
RADIO T.V.

STE-FOY - 840, Myrand
527-8123 - 688-1184

Beauce: East Broughton Station 240, 10e Rue - 427-2062

rotac celui que les experts achètent
électronique inc.
2873, chemin Ste-Foy
Ste-Foy 653-7768



KEF M 36000S
CODA III LA PAIRE

NOUS SOMMES FERMES LE LUNDI

PRÉCISE EXACTE GARANTIE POUR SEULEMENT

5\$

Où! Il ne vous en coûte que 5 \$ pour faire préparer votre déclaration d'impôt provincial par les spécialistes H&R Block quand vous leur confiez votre déclaration d'impôt fédéral.

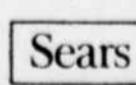
La solution
H&R BLOCK
pour votre impôt

Québec: 522-7121
40, St-Jean (Salaberry)
171, St-Vallier ouest
1049, 3e Avenue (Limoulu)

Charlesbourg: Galeries Charlesbourg

Ouvert Lundi au vendredi, 9:00h. à 21:00h. Samedi, 9:00h. à 17:00h. Aucun rendez-vous nécessaire

Ainsi qu'aux heures de magasinage chez:



Rimouski: réseau de voleurs demantelé

par **Andrée ROY**

La police de Rimouski n'était pas peu fière d'annoncer "le plus gros coup de filet" de son histoire, qui s'est soldé par l'arrestation et la comparution de trois individus soupçonnés d'avoir commis des vols pour environ \$110,000 dans des commerces et des résidences de la région de Rimouski, entre décembre 1982 et le mois dernier.

Les frères Martin, Vital et Michel Gagnon, âgés respectivement de 27, 25 et 22 ans, de Rimouski, ont

vu leur procès fixé au 29 février touchant cette affaire. Comparissant jeudi devant le juge Charles B. Quimper, Michel et Martin Gagnon ont fait face à plusieurs chefs d'accusation allant de l'introduction par effraction au vol simple, en passant par le vol par effraction. Ils sont détenus à la prison de Rimouski en attendant leur procès. Leur frère Vital a été remis en liberté.

D'ici peu, 13 receleurs, la plupart de la région rimouskoise, se-

ront sommés de comparaître dans le cadre de la même série de vols. L'enquête menée collectivement par la police municipale, la Sûreté du Québec à Rimouski, le Bureau des enquêtes criminelles de la SQ et la SQ de Papineauville, démontre que ces 13 individus auraient recélé des articles volés pour une somme de \$10,000 au moins. Un quatrième comparse des frères Gagnon devrait également être appréhendé ou sommé de comparaître dans cette histoire.

Pour mener à son terme l'enquête entreprise sur cette série de vols, les corps policiers, déjà mentionnés ont procédé à 14 perquisitions, dont sept à Rimouski le 8 février, au cours desquelles Michel et Martin Gagnon ont été appréhendés. D'autres ont été effectuées à Gatineau, Saint-Narcisse, Papineauville et Montréal, endroit où a été interpellé Vital Gagnon.

Depuis 1982

La vaste enquête, qui a mené à cette razzia policière, a débuté en décembre 1982, alors que la sûreté municipale tentait, sans succès, d'éclaircir un important vol d'armes dans un magasin de sports et d'outils dans un autre commerce de la ville. Suivaient des vols de spiritueux dans des bars, de vêtements, de bijoux, un vol d'automobile, encore des vols d'outils, le tout s'échelonnant sur la fin de l'année 1982, l'année 1983... et 1984, commençant de la même façon.

En mai 1983, un vol de chaudière est signalé à la Sûreté du Québec de Rimouski, puis, à l'automne de la même année, des introductions par effractions dans deux commerces (à Luceville et Rimouski-est), causant des dommages de \$300 chacun. C'est alors que policiers municipaux et provinciaux entreprennent de conjuguer leurs efforts, avec les résultats que l'on sait.

Après l'opération policière du début du mois, la police de Rimouski dit avoir récupéré \$32,000 des quelque \$91,000 d'articles rapportés volés sur son territoire, tandis que la SQ a remis la main sur les trois-quarts des \$15,350 en valeurs, déclarées volées à ses enquêteurs. Les vols les plus importants ont été commis auprès des entreprises Mé-

talox, Autos Rimouski et Pièces d'Autos Rimouski Inc., en plus des \$1,800 de viande, dérobée chez un marchand de Luceville en janvier.

quelque \$12,000 à ses auteurs. Les policiers de la région ne cachent pas que le remue-ménage provoqué par leurs enquêtes des derniers mois dans le milieu des voleurs et cambrioleurs de tous étages, pourra leur permettre de recouper des informations sur plusieurs affaires non élucidées depuis longtemps. "Un grand coup de filet, ça ramasse aussi le menu fretin", expliquent-ils, en accord avec un vieux dicton.

Arrestations à venir

D'autre part, le sergent Thériault de la police de Rimouski annonce des arrestations prochaines en rapport avec un vol par effraction, survenu en mars 1983, à la brasserie L'Etrier. Il avait rapporté

A ville de Vanier Fin des activités d'un bar clandestin

par **Andrée ROY**

Assistés par 18 policiers de l'unité d'urgence de la Sûreté du Québec et de cinq autres de l'escouade régionale Alcool et Moralité, cinq membres de la police municipale de Vanier ont fait cesser, en début de nuit hier, les activités d'un bar clandestin tenu à l'étage d'un entrepôt de l'avenue Godin.

Voilà déjà un certain temps que les citoyens des environs se plaignaient des activités de ce tripot, raconte le lieutenant Jacques Larose, de la police de Vanier. Sur le coup de minuit, hier, les policiers ont envahi le deuxième palier de l'entrepôt de M. Gaétan Laplante, au 725 avenue Godin, où Jacques "Coco" Milliard, âgé de 28 ans, demeurant boulevard Pierre-Bertrand,

tenait un genre de club privé avec bar. Tables de cartes, billard, machines à sous y étaient à l'honneur pour une clientèle de la région, évaluée à quelque 80 à 85 membres.

Une vingtaine de personnes, dont un adolescent de moins de 18 ans... avec sa mère, ont été identifiés par la police, deux machines à sous saisies, en plus d'une quinzaine de caisses de bière et de 12 à 15 "40-onces" de spiritueux. Jacques Milliard devrait être prochainement sommé de comparaître, notamment pour répondre à une accusation d'avoir violé la loi municipale interdisant d'opérer pareil commerce sans permis.

La police songe également à poursuivre le propriétaire de l'entrepôt touchant sa complicité dans la tenue du bar clandestin.

Arrestation de deux cambrioleurs

Deux individus, âgés respectivement de 19 et 40 ans, ont été arrêtés par la police de Charlesbourg, cette semaine. Ils venaient de cambrioler deux maisons et des bijoux ont été trouvés en leur possession. Ils ont été interceptés sur le boulevard du Jardin, près de

la rue des Verdiers, soit à peu de distance d'une maison qu'il venait de visiter. Ils étaient à pied. Celui de 40 ans serait bien connu des milieux policiers.

SOUPER DU SAMEDI SOIR
Potage du jour
Pincés de crabes à l'ail \$9,95
En vedette **PIERRE BOUTET** musicien
AU PLAISIR DE VOUS SERVIR
Capacité: 545 personnes
Brasserie La Meunerie
1720, rue St-Michel, Sillery Réservations: 683-2578

CLINIQUE BELLEMARE
LE CENTRE DU
VERRE DE CONTACT
OUVERT JEUDI
ET VENDREDI SOIR ENR.
UNE SEULE ADRESSE À QUÉBEC
350, boul. Charest est
522-3924
Stationnement gratuit

**AVIS DE CONVOCATION
ZEC BATISCAN-NEILSON**
Assemblée générale annuelle de l'Association sportive BATISCAN NEILSON INC., région de ST-RAYMOND, le samedi 25 février 1984, à 13h30, à l'école secondaire de St-Raymond, boul. Cloutier.
S.V.P. présentez votre carte de membre à l'entrée.
En cas de mauvais temps, l'assemblée sera remise au samedi suivant.
LA DIRECTION

L'INDUSTRIELLE
COMPAGNIE D'ASSURANCE
SUR LA VIE
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
Prenez avis qu'une Assemblée Générale Annuelle de L'INDUSTRIELLE COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE sera tenue au siège social de la compagnie, 1080 Chemin St-Louis, Sillery, Québec, lundi, le 12 mars 1984, à quinze heures, aux fins suivantes:
1. Soumettre le rapport des administrateurs, le bilan de la compagnie pour l'exercice terminé le 31 décembre 1983, l'état des revenus et dépenses pour le même exercice ainsi que le rapport des vérificateurs.
2. Ratifier les actes des administrateurs pour l'exercice terminé le 31 décembre 1983.
3. Élire quatre administrateurs, tel que prévu par l'article 6b) du Règlement numéro 1-B.
4. Nommer les vérificateurs pour l'exercice en cours.
Sillery, Québec, le 18 février 1984.
Le Secrétaire
Georges Smith

**NON... NON...
VOUS NE REVEZ PAS
PICK-UP NISSAN 1984**
à partir de **6949\$** (transport et préparation en sus)
seulement
PRIX DE FLOTTE disponible pour **COMMERÇANTS**
pour livraison immédiate, choix de
**MICRA - SENTRA - STANZA
PULSAR - 200 SX - MAXIMA - 300ZX**
LOCATION A LONG TERME
LE CENTRE DU PICK-UP
ÉCONOMIQUE À QUÉBEC
ste1Foy
NISSAN
2060, boul. Charest ouest
681-7371

EN PROMOTION
Fini velours avec choix de coloris: rose et taupe
1 trois places et 1 fauteuil
PRIX RÉGULIER: 1408\$
PRIX UNIVERS: **1099\$**
1 causeuse
PRIX RÉGULIER: 769\$
PRIX UNIVERS: **599\$**

universdécor
Angle Henri IV et boulevard Hamel
820 St-Jean-Baptiste 872-2321

La plus **GROSSE**
VENTE *d'aspirateurs
de l'année
Aspirateur central
Compact
Dometic
Electrolux
Eureka
Hoover
10% à 40% de RABAIS
jusqu'au 3 mars ou épuisement de la marchandise
*neufs et usagés
Centre de la balayeuse
Mr Raso
1733, Notre-Dame,
Ancienne-Lorette, QC
(418) 872-0130

**GAGNEZ UNE
BUICK REGAL!**

OU
**GAGNEZ UN
COUVRE-PLANCHER
REGAL CANDIDE
ARMSTRONG!**
**LE SWEEPSTAKE
☆☆ REGAL
ARMSTRONG**
Des aujourd'hui, visitez notre salle de montre et découvrez du jamais vu: le couvre-plancher Regal Candide d'Armstrong, offert en seize superbes motifs et couleurs! Demandez tous les détails concernant le sweep stake Regal Candide d'Armstrong. Il y a 3 Buick Regal et 30 couvre-planchers Regal Candide d'Armstrong, pose comprise, à gagner!
Une autre bonne idée gagnante d'Armstrong!
Hâtez-vous! Le concours prend fin le 31 mars 1984.
Armstrong
Qu'il fait bon
dans votre
maison™
ÉMILIE ROCHETTE
Les spécialistes
du tapis à Québec
555, de la Couronne 529-4164
AU PIED DE LA CÔTE D'ABRAHAM
Armstrong
boutique du couvre
plancher

LA PAGE ÉDITORIALE LE SOLEIL

Président du conseil et Éditeur:
Jacques-G. Francoeur
Rédacteur en chef et Éditeur adjoint:
Claude Masson

Président et directeur général:
Paul-A. Audet
Directeur de l'information:
Gilbert Athot

Vice-président et trésorier:
Charles-A. Poulin
Directeur de l'édition:
Jacques Dumais

L'échec de Reagan au Liban



paul lachance

Dans ce qui semble lui apparaître comme un ultime effort pour sauver le Liban de l'éclatement total, le président Amine Gemayel vient de se jeter dans les bras de la Syrie. Une aubaine en or pour Damas qui n'attend que ce moment depuis 1975.

En adoptant le plan saoudien et en abrogeant, de ce fait, l'accord israélo-libanais du 17 mai dernier, Gemayel accepte en effet que la Syrie participe à des négociations avec son gouvernement. Ce qui revient à dire qu'il se résigne à l'avance à tout compromis que Damas lui imposera au sujet des revendications musulmanes et chiïtes dans le partage du pouvoir, voire son éventuel retrait politique comme l'exige le Druze Walid Joumblatt.

En somme, après neuf ans de dégâts indicibles, d'interventions étrangères et de pressions armées, le Liban est toujours acculé à une refonte de son organisation socio-politique. Son destin actuel exige désormais un indispensable rééquilibrage du Pacte national de 1943 qui avait suivi le départ des Français "protecteurs".

Depuis 1982, plus précisément depuis l'attentat mortel contre Béchar Gemayel, le Parti phalangiste a pratiqué la politique du pire. Pour conserver la prédominance maronite sur la mainmise du pays, il a tenté par tous les moyens de contourner, voire de nier ces réalités géographiques et historiques qui façonnent son appartenance au monde arabe et précipitent sa mouvance dans l'orbite syrienne.

D'autant plus que la présence de l'Union soviétique servait en quelque sorte de justification au refus des phalangistes d'un Liban multiconfessionnel et pluraliste. Ainsi chauffée à blanc par leurs prétentions et les revendications musulmanes, la marmite libanaise ne pouvait qu'exploser.

Même si la responsabilité d'Amine Gemayel dans l'aboutissement de ce désastre demeure évidente, dans la mesure où il n'a pu saisir les minces chances qui lui étaient offertes de matérialiser la "réconciliation nationale", on ne peut nier qu'il y ait été encouragé par les agissements de l'administration Reagan qui apparaît ainsi directement liée à toutes les phases de la dégradation de la situation libanaise.

Aujourd'hui, on parle de l'effondrement de la politique américaine au Liban. Mais de quelle politique s'agit-il? Depuis au-delà de 15 mois, confinée dans ses efforts pour s'opposer à la domination du Liban par la Syrie, la diplomatie américaine n'a servi que de catalyseur d'événements tendant davantage à déchirer le pays.

Ce que les Américains semblent réaliser, mais un peu tard, c'est que les gestes qu'ils posaient pour consolider Amine Gemayel et tenter de refaire l'unité du Liban, tout en apprenant la sécurité de leur allié israélien, ne faisaient que mettre de l'huile sur le feu en soudant l'alliance de l'opposition musulmane avec la Syrie. Ce à quoi il faut ajouter les atermoiements d'une diplomatie tiraillée entre l'emploi de la force contre Damas et des négociations. Tout au long du parcours se sont succédés des attitudes de complaisance, d'incohérence et de provocation.

Une politique US au Liban? Maintenant que tout fiche le camp, le président Reagan prétend ne pas capituler. Il ne change pas d'attitude envers Gemayel mais se dit prêt à accepter tout ce que celui-ci fera, y compris lui tourner carrément le dos, afin de faciliter un compromis avec la Syrie. Et de tout "liquider" en vitesse. Aux Libanais le Liban...



le régional

Le baume gaspésien



jean didier fessou

C'est en grande pompe que le premier ministre Lévesque lui-même est allé en Gaspésie pour y annoncer que Rexfor investira \$21 millions au cours des prochains mois pour moderniser et réorganiser l'industrie locale du bois de sciage. L'ensemble du programme touche six scieries et permettra d'assurer 979 emplois stables.

Voilà qui mettra un peu de baume sur les plaies d'une Gaspésie brutalement et sévèrement affectée par une crise économique qui n'en finit pas de finir dans l'arrière-pays matanais.

Mais, bien que promis et attendu depuis plusieurs mois déjà, ce plan de relance a fait des sceptiques. Surtout du côté de Grande-Vallée. Pourquoi? Parce que la réussite de ce plan de relance dépend de nombreux facteurs qui échappent au contrôle du seul gouvernement. Et trois d'entre eux méritent qu'on s'y arrête.

D'abord, disent les Gaspésiens, il n'est pas certain que les réserves forestières du coin soient suffisantes pour approvisionner six scieries en même temps. L'an-

nonce d'une coupe de bois de 60,000 cunifs par année à Grande-Vallée a fait sur-sauter bien des bûcherons, rapporte le collègue André Dionne. Le ministre responsable, M. Yves Duhaime, a rétorqué qu'il agrandirait les territoires de coupe.

Ensuite la réussite de ce plan de relance est intimement liée au projet de l'implantation d'une papeterie à Matane. Or voilà un sujet sur lequel le premier ministre Lévesque s'est montré discret. Ce dossier semble au point mort depuis que l'un des partenaires du projet, le groupe américain Bato, a retiré ses billes.

Enfin l'industrie du sciage de l'Est du Québec, que ce soit sur la rive sud ou sur la Côte-Nord, est trop dépendante de ses marchés d'exportation pour que des projets d'investissements, liés à une bonne volonté évidente des pouvoirs publics, constituent ses seuls gages de réussite. Qu'on se rappelle seulement que Rexfor a investi plusieurs millions de dollars pour faire de la scierie des Outardes, à Hauterive, l'une des plus modernes et des plus productives du genre. Ce qui ne l'a pas empêché de fermer ses portes des mois durant parce que son bois ne trouvait plus preneur.

C'est pourquoi on comprend le scepticisme de

certain Gaspésiens face à l'annonce du premier ministre Lévesque. L'industrie du bois de sciage est une industrie fragile et trop soumise aux caprices de la forêt ou aux intempéries du climat économique.

A défaut de régler les problèmes structurels de l'économie gaspésienne les \$21 millions de Rexfor permettront quand même une stabilisation de l'une des activités traditionnelles de ce vaste coin de pays. Ils devraient aussi permettre la réconciliation des gens de Grande-Vallée et de Marsoui avec le gouvernement du Québec. Un gouvernement qui n'a pas fait preuve de clémence à leur endroit au cours des derniers mois.

D'ailleurs il est curieux de constater, en Gaspésie, qu'un secteur d'activité, la pêche, est l'objet de toutes les attentions et de toutes les bienveillances gouvernementales et qu'un autre secteur, la forêt, tout aussi important pour ceux qui s'y adonnent, ne retient la sollicitude des politiciens que lorsque la population, à bout de patience, descend dans la rue pour manifester sa colère et sa lassitude d'attendre.

Il est vrai que la forêt, à la différence des pêches, n'est pas l'enjeu d'une querelle entre Québec et Ottawa.

le point

Quand Godin étudie



raymond giroux

Le ministre Gérard Godin étudie toujours le dossier, a-t-on laissé savoir cette semaine, à la suite de l'appel lancé par trois membres du CIPACC, le Comité d'implantation du plan d'action à l'intention des communautés culturelles.

Grand bien lui fasse! L'échec de la stratégie gouvernementale dans ce domaine clef de la vie sociale québécoise permet en effet de relancer publiquement un débat volontairement camouflé depuis la création du ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration en 1981.

M. Godin a l'intention d'abolir le CIPACC et de le remplacer par une "ombudspersonne", alors que les porte-parole des groupes minoritaires souhaitaient, de leur côté, la mise sur pied d'un organisme permanent non soumis à l'administration publique.

Deux philosophies totalement opposées s'affrontent toujours dans ce dossier: est-il ou non souhaitable que les membres des communautés culturelles, c'est-à-dire tous les Québécois non francophones, soient orientés automatiquement vers un ministère entonnoir, poliment appelé un guichet unique où ils recevront tous les services qu'ils requièrent?

Car ce ministère, conformément aux appréhensions de ceux qui s'opposaient à sa création comme la Confédération des associations ethniques et culturelles de Québec (CALCQ), entraîne dans son sillon une fonctionnarisation accrue de toute la politique relative aux minorités.

Les trois membres dissidents — et "démissionnés" — du CIPACC demandent au gouvernement un mécanisme qui permette de garder une certaine autonomie et un sens critique indispensables pour juger de la valeur réelle des politiques proposées, alors que le gouvernement propose de remettre le dossier dans les mains d'une seule personne qui servirait alors de super-fonctionnaire à l'intention des minorités culturelles.

Une telle orientation, si elle devait se concrétiser, retrancherait les groupes ethniques un peu plus loin dans leur isolement en affaiblissant leur voix auprès d'une fonction publique notoirement indifférente, parfois même hostile comme le laissait entrevoir le premier rapport annuel du CIPACC, l'an dernier.

Le plan d'action initial du printemps 1981 s'était attiré les louanges de tous les milieux par son approche ouverte envers les communautés qui représentent près de 20 pour 100 de la population du Québec en préconisant une politique intégrée et en rendant chacun des ministères responsables de ses actes envers le milieu.

Corrompu par la création d'un ministère unique pour des motifs strictement politiques, ce plan d'action perdra maintenant tout son sens avec l'élimination complète des quelques voix minoritaires qui demeuraient encore en place au sein de la structure administrative du gouvernement québécois.

le mot du rédacteur en chef

Semaine du journal en éducation



claud masson

Ecole Les Compagnons de Cartier, à Sainte-Foy. Secondaire IV de la titulaire Brigitte Boivin.

Durant plusieurs jours, à l'aide du SOLEIL, les étudiants(es) ont suivi le déroulement des événements en Russie avec la mort de Youri Andropov et l'élection de Constantin Tchernenko et la signification de ce changement pour le Kremlin et pour le monde.

Plus localement, ces mêmes étudiants ont suivi par LE SOLEIL les débats entourant la loi 40 sur la réforme scolaire au Québec. Des échanges ont eu lieu,

des travaux scolaires ont été réalisés sur ces deux sujets.

C'est là un exemple, parmi des centaines, de l'utilisation que font des journaux les enseignants(es) et les étudiants(es) de l'élémentaire et du secondaire dans un grand nombre d'écoles au Québec et encore davantage au Canada et aux États-Unis. A plusieurs endroits, comme au séminaire Saint-François de Cap-Rouge, les principaux articles sont affichés sur les tableaux, quotidiennement.

Ici comme ailleurs, le journal devient un outil scolaire au même titre que les livres de français, d'anglais, de sciences, etc. Le journal devient un outil pédagogique qui complète les livres théoriques. Le journal colle à la vie de tous les jours et fait prendre cons-

science aux jeunes de la réalité sociale dans laquelle ils vivent et préparent leur intégration à cette société dans laquelle ils évolueront bientôt.

Ainsi, un sondage récent effectué aux États-Unis, auprès de 800 étudiants du Secondaire V, démontre que ceux qui lisent les journaux sont beaucoup mieux informés et sensibilisés à toutes les facettes de l'actualité que leurs collègues qui ne lisent pas les journaux.

Par la lecture des journaux, les jeunes réfléchissent davantage sur la société et sont plus critiques envers les médias eux-mêmes; ils sont sensibilisés aux objectifs sociaux et économiques de leur propre société et du monde en général; ils peuvent mieux dé-

finir leur propre rôle, comme citoyens et comme travailleurs dans cette même société, ajoute le sondage.

Aujourd'hui plus qu'hier, l'éducation prépare les jeunes à devenir des êtres à part entière de leur société et à participer à la vie démocratique de celle-ci. Comme les sociétés évoluent et même se transforment rapidement sous certains aspects, les journaux deviennent un instrument de changement et de sensibilisation à ces changements. Ils permettent aux étudiants, comme aux adultes, de suivre le rythme, de garder le pas, de conserver le pouls de ce qui se passe, jour après jour.

C'est dans cette perspective qu'a été organisée, à compter de dimanche et du 20 au 24 février, pour la

première fois au Québec et pour la deuxième année dans l'ensemble du pays, la Semaine nationale du journal en éducation.

LE SOLEIL, sous la responsabilité de Rose-Marie Haché, participe activement à cette semaine de sensibilisation des enseignants et des étudiants à l'utilisation qui peut être faite des journaux dans l'enseignement et l'éducation des jeunes. Ateliers au journal même, concours, jeux-questionnaires, etc. Voilà une bonne semaine de participation et de sensibilisation.

Comme le dit le Guide du maître pour l'utilisation du journal dans l'enseignement, distribué à plus de 6,000 exemplaires au Québec, le journal quotidien est un outil d'apprentissage.

VOTRE PAGE

A nos lecteurs et nos lectrices

LE SOLEIL publie avec plaisir les opinions de ses lecteurs et de ses lectrices. Les lettres doivent être signées et accompagnées des nom, adresse complète et numéro de téléphone de leurs auteur(e)s. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et d'abréger les lettres. Priorité sera donnée aux lettres courtes. Adresser à: Votre page, LE SOLEIL, 390 rue Saint-Vallier est, Québec, G1K 7J6. Téléphone: 647-3388.

Art lyrique: deux troupes complémentaires

(Suite à la lettre intitulée "Art Lyrique: deux troupes, c'est trop" signé par M. Jean Turgeon, paru samedi le 11 février.)

Cher monsieur qui avez signé Jean Turgeon, Société lyrique d'Aubigny. Nous estimons que vous auriez dû signer Jean Turgeon, salle Albert-Rousseau, car ne serait-ce pas là votre occupation principale?

Nous vous croyions de cette qualité d'homme capable de peser le pour et le contre d'une

situation donnée et de vous en faire une opinion bien à vous...?

Votre méconnaissance de ce dossier, soit par ignorance ou autrement, est flagrante et permettez-nous de préciser certains faits:

1 — Le Théâtre lyrique de Nouvelle-France ne présentera que des opérettes (les meilleurs) et des comédies musicales (type Broadway). Donc il n'intervient aucunement dans les productions d'opéras de la

Société lyrique d'Aubigny.

2 — Nos productions seront présentées tant à Québec qu'à Montréal (aussi en province et à l'extérieur de la province, selon des demandes que nous accepterons).

3 — Nos productions seront entièrement réalisées au Québec par des artistes de renom et de la relève de chez nous.

4 — Chaque année, nous encouragerons l'addition de

nouveaux talents qui seront engagés et payés par le TLNF, ce qui permettra à nos gens de se produire et ainsi acquérir l'expérience nécessaire à une carrière fructueuse.

5 — Inutile d'ajouter que nous utiliserons et paierons aussi les services techniques nécessaires à nos productions.

6 — Nous ne sommes en concurrence ou compétition avec PERSONNE, nous sommes

complémentaires. De plus, nous sommes convaincus que la clientèle que nous recrutons aujourd'hui, pourra être la vôtre demain. Ne faut-il pas apprendre, connaître, avant d'aimer? Les grands opéras ne sont pas à la portée de tous. "West Side Story" par contre, est un peu la rue transposée sur scène, donc facile à comprendre pour des gens moins avertis, en recherche d'apprendre et de connaître.

Il nous semble inutile d'initier des conflits, sachant fort bien que deux montagnes ne se rencontrent jamais. Mais deux sociétés formées d'hommes de bonne volonté et recherchant la collaboration pour le mieux-être de l'art lyrique, peuvent se voir et s'enlendre.

Yvon Mundviller, v.-p. comité exécutif, Théâtre lyrique de Nouvelle-France, Québec.

Radio-télévision

La culture soumise à la rentabilité...

(Lettre adressée à M. Pierre Juaneau, président de Radio-Canada)

Suite aux décisions officieuses de nos deux télévisions d'Etat d'éliminer une fois pour toutes de nos petits écrans les films étrangers programmés en version sous-titrée, l'Association québécoise des critiques de cinéma souhaite réitérer la position prise à ce sujet lors des audiences parlementaires sur la loi 109.

L'AQCC s'insurge contre de telles décisions qui témoignent d'une façon de voir étriquée et s'inquiète de leurs conséquences inévitables. L'AQCC déplore un tel état de choses qui signifie un refus d'ouverture sur le monde et sur ses différentes cultures et qui subordonne les critères culturels à des exigences de rentabilité, dans ce cas particulier la course éfrénée aux cotes d'écoute.

Il ne faut pas oublier non plus que l'élimination des films

sous-titrés du petit écran va de paire avec leur disparition des écrans commerciaux où ils constituent déjà une rareté. Sachant qu'ils ne peuvent pas vendre la version sous-titrée à la télévision, les distributeurs choisissent en effet la version doublée car ils ne peuvent assumer les frais de deux copies.

Favoriser le doublage des films plutôt que leur sous-titrage, c'est faire preuve de manque de respect envers l'oeuvre originale et effectuer un détournement de culture dans la mesure où une culture s'exprime aussi par sa langue. Un film doublé est un film amputé d'une partie de lui-même et d'où l'ambiance particulière, créée bien sûr par les images mais aussi et pour beaucoup par les sonorités de la langue, les intonations particulières à tel ou tel comédien, a totalement disparu.

L'Association québécoise des critiques de cinéma annonce

la formation d'un sous-comité chargé d'étudier la question fort controversée du sous-titrage afin de tenter de proposer des solutions satisfaisantes.

Luc Perreault, secrétaire au nom de l'Association québécoise des critiques de cinéma Montréal

La télé qui stresse

(Lettre ouverte au directeur de la programmation de Télé-Capitale)

Je vous écris, M. le directeur, non pas pour critiquer votre programmation, mais plutôt pour vous sensibiliser aux "bruits stressants" que CFCM fait entendre à ses auditeurs à longueur de journée.

J'espère que cette fois-ci, vous prendrez en considération mon observation, et qu'elle aura plus de poids que la première, signalée au début de janvier dans ce même quotidien.

Après l'avoir fait remarquer aux membres de mon entourage, je puis vous affirmer que je ne suis plus le seul téléspectateur de la région à percevoir cette absence de son suivie du bruit que j'avais qualifié de "Di-guidou-guidou".

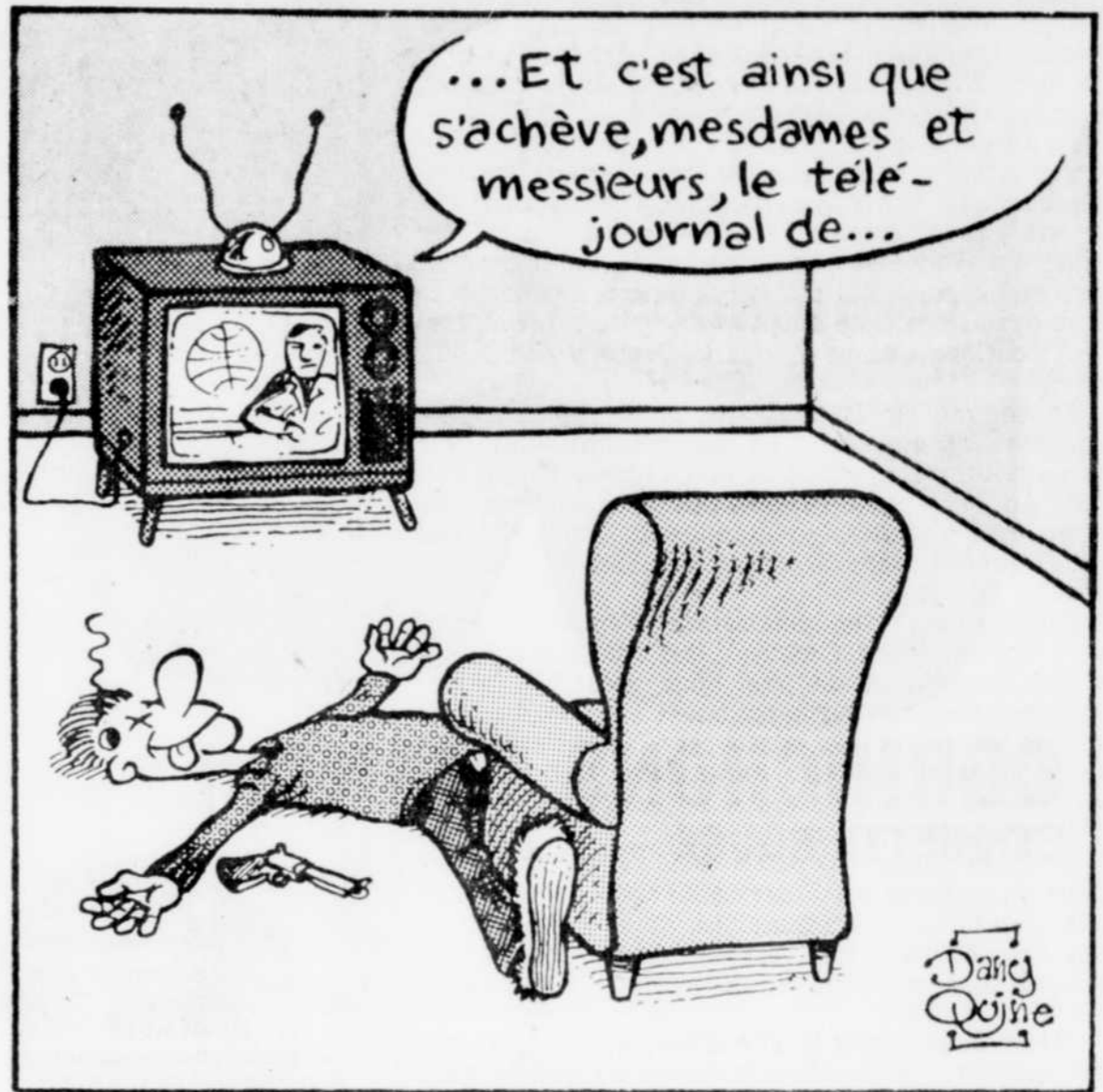
Ce "bruit strident" au risque de me répéter, survient à tout moment de la journée tel que: nouvelles, téléromans, commerciaux, identification de la station etc. et le même scénario peut même se produire trois fois d'affilée coup sur coup.

Je profite également de cette tribune pour demander à vos auditeurs qui ne sont sûrement pas tous sourds, d'écrire eux aussi, afin de faire cesser ce bruit inutile qui dure depuis maintenant six mois.

J'attends donc, votre réponse avec impatience, M. le directeur et à bon entendre, salut!

Jean Beaudoin, Stoneham.

Réjean Plamondon Donnacona



Le Québec, parent pauvre de l'information télévisée

(Lettre adressée au premier ministre, M. René Lévesque).

Le vendredi soir 27 janvier, au bulletin de nouvelles du canal 6 (anglais) de Radio-Canada, on donna un reportage sur la manifestation anti-Franco-Manitobains de la veille à Winnipeg, à laquelle participaient 800 personnes, puis on fit fidèlement écho à votre déclaration d'appui à nos compatriotes du Manitoba. Quelle ne fut pas ma surprise de constater que le canal 2 (français) de Radio-Canada se contenta de rapporter la manifestation de Winnipeg et ignora totalement votre déclaration.

Compte tenu que depuis au moins deux ou trois ans, nous déplorons — et plusieurs personnes dénoncent la même situation — que le service français des nouvelles de Radio-Canada est loin d'accorder une couverture objective des faits et gestes de l'actualité concernant le Québec, comme nous serions en droit de l'exiger, puisque la société d'Etat émerge du budget canadien, donc qu'alimentent les taxes et les impôts des Québécois et Québécoises, j'ai, dès mon émission hebdomadaire de samedi matin au poste CKVL, non seulement dénoncé avec vigueur le mauvais traitement que Radio-Canada accorde aux événements québécois, mais j'ai élargi cette même dénonciation aux médias en général et demandé que le gouvernement du Québec mandate le Conseil de presse ou mette sur pied une commission d'enquête pour étudier le traitement de l'information au Québec, et plus particulièrement à Radio-Canada. J'ai à la même occasion réitéré une demande que la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a maintes fois exprimée, soit que Radio-Québec, dont la cote d'écoute ne cesse d'augmenter, se dote le plus tôt possible d'un service de nouvelles, avec bulletins quotidiens.

En ce qui concerne Radio-Canada, les renseignements qui ne cessent de nous parvenir indiquent bien que les principaux responsables du service français des nouvelles émanent directement du Parti libéral fédéral, si ce n'est du bureau même

du premier ministre Trudeau.

Sachant votre connaissance et votre expertise dans le domaine de l'information, vous êtes en mesure, mieux que tout autre, de réaliser l'importance pour un peuple d'avoir une information complète et objective, aussi j'ose croire que vous accueillerez favorablement notre demande et

que votre gouvernement y donnera suite dans un avenir rapproché.

Gilles Rhéaume président de la SSJB-Montréal et du Mouvement national des Québécois

Musique d'hier et d'aujourd'hui

Les lecteurs savent qu'il faut s'élever avec énergie pour conserver à la radio et à la TV les émissions qui nous tiennent à coeur. Voyez Bobino... On réclame les Couche-Tard, on voudrait une émission "Chez Miville" etc...

Je me fais ici le porte-parole des personnes d'âge d'or, d'âge moyen et de certains jeunes pour réclamer le retour sur les ondes le dimanche matin à CBV à partir de 9h de l'émission complète de Raymond Labrecque à travers

la musique et les airs du passé. Vraiment le dimanche matin est un moment idéal de détente et non de sujets sérieux. Vous savez que Québec n'a pas de défenseur en la matière par les ondes. J'invite les lecteurs à écrire aux relations publiques de Radio-Canada Québec ou de téléphoner à ce service à 656-9440. Le succès dépend de votre action.

Pierre Hardy Québec

Merci au Carnaval

Le Carnaval de Québec, par le biais de la parade du Carnaval, a permis encore une fois cette année, à plusieurs organismes de chez nous, de profiter de l'incontestable popularité et de la qualité de votre organisation.

Afin de bien situer les faits, l'intégration du char allégorique commandité par la Corporation "Nos Terres 1534-1984", chargée de la participation des autochtones aux activités prévues à Québec et au Village-des-Hurons à l'été 1984, a été rendue possible grâce à la collaboration manifestée par les organisateurs du Carnaval qui ont travaillé en étroite collaboration avec M. Michel Sioui et son équipe, responsable des bénévoles auprès de notre corporation pour la réalisation de ladite activité.

Nous sommes rendu compte qu'une organisation reconnue sur le plan international était bien consciente du besoin de favoriser la participation d'initiative de chez nous et ce, avec la même considération que celle accordée à des multinationales dont les ressources financières dépassent largement nos possibilités.

Il ne me reste qu'à souhaiter que le Carnaval de Québec poursuive cette orientation qui permettra à des organisations de chez nous de se faire valoir et de ce fait, favorisera le développement socio-économique et culturel de notre région.

Jean Picard directeur général "Nos Terres 1534-1984" Village-des-Hurons

Cette année encore, nous

Enfin Radio-Canada!

Les récents ajustements techniques que "CBVT" a fait me permettent de voir leurs émissions. Depuis un an que je demeure à Stoneham, seules les images de Télé 4 entrent sur mon téléviseur. Vous vous imaginez voir les émissions de la station de l'avenue Myrand à l'année longue. Une chance que j'avais LE SOLEIL.

Je voudrais dire aux dirigeants de "Télé-4" que je comprends qu'ils sont là pour faire de l'argent, mais pas au détriment du respect qu'ils doivent à leur clientèle. Vous nous montrez des images de tempêtes aux Etats-Unis en ignorant celles que nous avons chez nous, vous nous montrez des images du zoo de Los Angeles en oubliant celui de Charlesbourg, vous nous montrez des images d'un match de basketball à Saint Louis en oubliant de nous dire le score du match Laval-Bishop's, vous nous montrez toujours tous les buts du Canadien au Forum (le montage est fait par Télé-Métropole) contre quelques-uns des Nordiques au Colisée (ce dernier montage est fait par vous, et ce de façon incohérente). Vous

nous faites entendre avant chaque émission un bruit du type "téléphone électronique" (vos techniciens sont-ils si peu compétents qu'ils ne peuvent résoudre ce problème... Ça fait six mois que ce bruit existe), vous nous montrez des bulletins de nouvelles de fin de semaine qui sont si peu imaginés que ça ne me surprendrait pas que ce soit les mêmes qu'à "CHRC". Vous nous reférez de temps en temps, l'émission "Adèle"... (peut-être que Shirley Boot vous paie pour la passer). L'an dernier, vous nous avez fait le coup des pee wee en différé, cette année c'est au tour de la parade (contrairement à ce que la publicité disait), vous nous lisez une nouvelle, accompagnée d'un film tourné, il y a un an (dans certains cas, 3 ans), vous n'écrivez même pas film d'archives sur l'écran.

A quand les nouvelles, le hockey, la météo en différé? A quand la prochaine réunion du CRTC.

Ou! Merci Radio-Canada!

Jean Beaudoin, Stoneham.

Réjean Plamondon Donnacona

Un télévore à la diète

J'aimerais faire écho à M. Yves Bernier, suite à sa chronique du vendredi le 3 février. C'est avec un plaisir rare que j'ai dégusté sa "Pizza interdite".

Enfin quelqu'un qui a trouvé le courage (et les bons mots!) pour dénoncer cette forme de harcèlement que constitue pour nous la publicité de nourriture à des heures "stratégiques" pour notre estomac.

C'est en regardant ces réclames télévisés que j'ai pu voir mon poids augmenter de trente bonnes livres au-delà de la normale. (C'est donc en connaissance de cause que je vous fais parvenir cette missive). Néanmoins, j'ai pu commencer à effacer mon embonpoint grâce à

un régime qui m'a fait perdre douze livres. Pourtant il me reste encore beaucoup de chemin à faire avant d'arriver à bon port et la publicité de "junk-food" ne m'aide guère à y parvenir sans encombre.

Bien que je sois un irréductible télévore, je me suis résigné à adopter d'autres activités comme la lecture, par exemple, car je n'en puis plus de saliver comme le chien de Pavlov durant les bonnes émissions. Le témoignage de M. Bernier confirme que l'embonpoint n'est pas une question de glandes mais que c'est, d'abord et avant tout, le résultat de réflexes conditionnés émis par les radiodiffuseurs. Ces derniers pour-

raient-ils m'expliquer comment il se fait que les comédiens qui vantent les vertus du chips et du chocolat sont toujours "raide maigres" et arborent un beau teint de pêche? (En ce qui me concerne, la consommation de chips transformait mon visage en un véritable champ de fraises qui devait faire envie à bien des producteurs de l'île d'Orléans). Comment se fait-il que les annonceurs de bière ont tous le ventre plat tandis que, chez moi, l'absorption de bière me mène tout droit au royaume de "Beldaineville"? (Si Dominique Michel buvait tout le coke qu'elle annonce, elle ne pourrait être déplacée qu'à l'aide d'un treuil pour sûr!).

Quant à moi, j'ai réglé le problème en fermant la télé et en lisant. Il est, en effet, plus difficile de manger quand on tient un livre. Cependant je ne puis que souhaiter bon courage à ce pauvre monsieur Bernier qui, lui, doit se taper des vannes entières de nourriture devant les yeux et ce, sans pouvoir lever le petit doigt: la télévision, voyez-vous, c'est son gagne-pain...

Manon Girard Québec

Jacques Bélanger Québec

Bravo! Nicole Simard

Je profite de l'occasion pour vous parler de Nicole Simard. Je travaille au Château Frontenac et j'ai l'occasion de rencontrer plusieurs personnalités. Donc, le soir du "Bal de la reine", Nicole Simard était présente. Je veux profiter de l'occasion pour la féliciter pour sa simplicité et sa sociabilité.

Je dois vous dire qu'elle est très gentille et qu'elle n'a pas

peur de parler avec les gens. Contrairement à certaines autres personnes de la TV et de la radio qui se prennent pour d'autres et qui ont de la misère à nous répondre.

Donc, bravo Nicole et j'espère que tu vas continuer longtemps ton travail et que tu ne changeras pas. On t'aime comme ça.

SUPER ÉCONOMIES

Avec les produits
Étiquette Rouge



NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER
LES QUANTITÉS SPÉCIAUX EN VIGUEUR DU LUNDI 20 FÉVRIER
JUSQU'AU SAMEDI 25 FÉVRIER 1984.
LES PHOTOS NE SERVENT QU'À IDENTIFIER LA MARQUE DE COMMERCE DES PRODUITS
ANNONCÉS ET LE TEXTE PRÉVAUT EN TOUTES OCCASIONS.

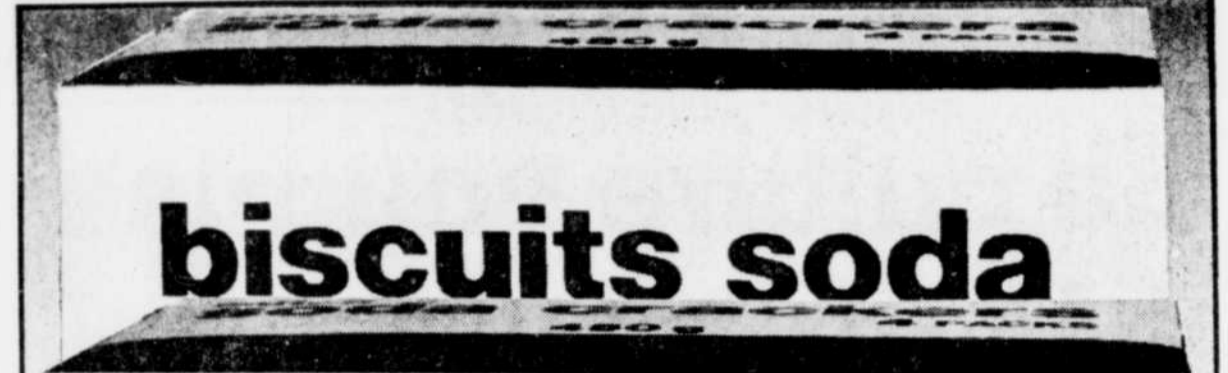


CORNICHONS TRANCHÉS
ÉTIQUETTE ROUGE — SUCRÉS

Pourquoi payer 245
si nous vous l'offrons à

BOCAL DE
1 litre

1.29



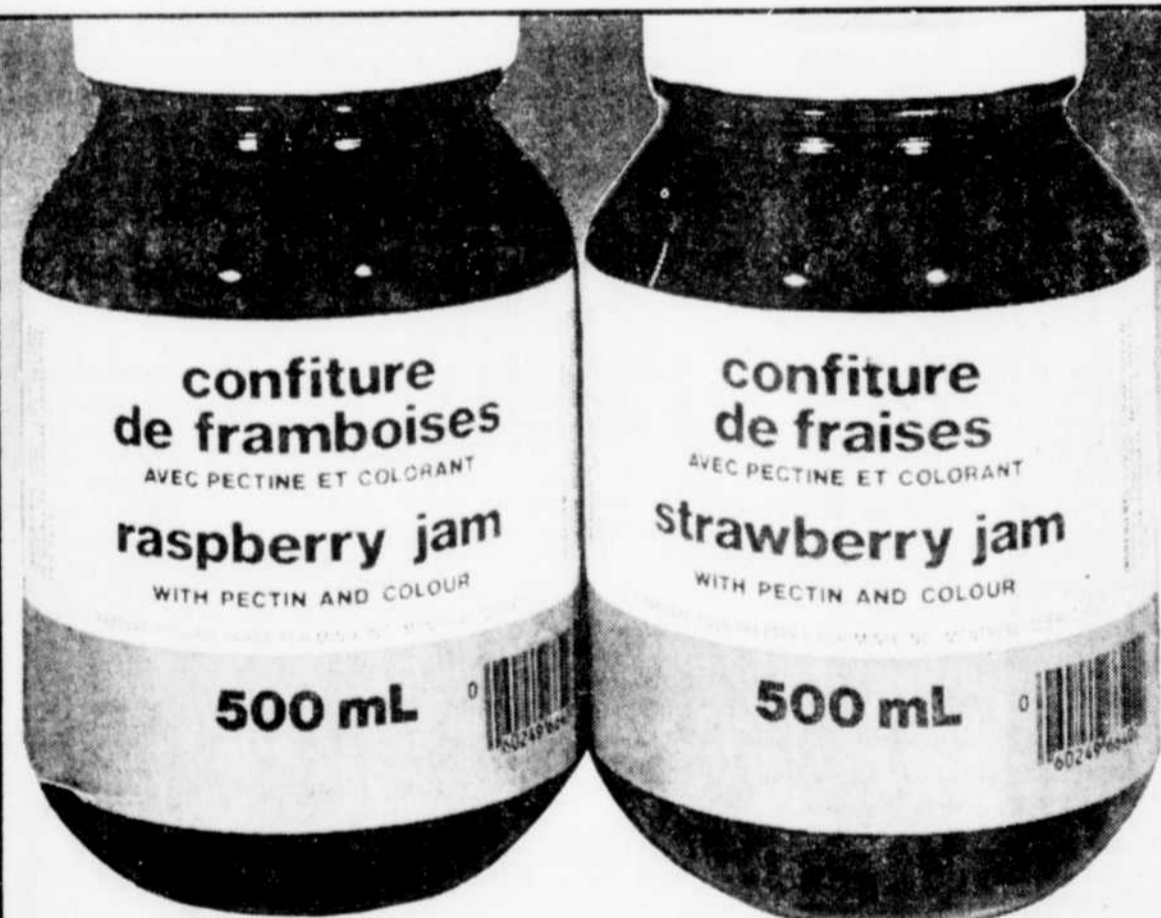
biscuits soda
salés 450 g 4 PAQUETS

BISCUITS SODA
ÉTIQUETTE ROUGE — SALÉS

Pourquoi payer 169
si nous vous l'offrons à

EMB. DE
450 g

.79



**CONFITURE DE FRAISES OU
FRAMBOISES — ÉTIQUETTE ROUGE**

Pourquoi payer 234
si nous vous l'offrons à

BOCAL DE
500 mL

.99



CIGARETTES
ÉTIQUETTE ROUGE — FABRIQUÉES
AVEC DU TABAC 100%
CANADIEN DE VIRGINIE

Pourquoi payer 1399
si nous vous l'offrons à

CART. DE
200

10.99